



CHENIER

NUMERO 39.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE A L'ECOLE PRIMAIRE RURALE

Depuis quelque temps, on parle beaucoup, dans les journaux et ailleurs, de l'enseignement agricole rural, de l'instruction des fils du cultivateur, de la ruralisation du programme des écoles primaires de nos campagnes, des propositions naissent de toutes parts à ce propos. N'en a-t-on pas fait l'objet d'une prop. grande politique au cours de la récente élection provinciale ?

Loin de nous la pensée que tout ce qui s'est dit ou tout ce que l'on propose est mauvais ou inutile. Non. Mais nous croyons et nous disons que l'on paraît généralement ignorer que l'enseignement agricole occupe une place non négligeable dans le programme de nos écoles primaires; que, de plus, les autorités qui dirigent l'instruction publique, en notre province, étudient constamment les moyens de compléter et de parfaire l'instruction agricole des fils du cultivateur.

On ne semble pas, mesures, connaître les importantes mesures, les bonnes initiatives, prises depuis quelques années, les heureuses et opportunes réalisations qui tendent à orienter notre enseignement primaire vers le but désiré et vers les réformes que des apôtres pleins d'ardeur réclament si bruyamment comme s'ils étaient les premiers et les seuls à y avoir pensé.

Ceux qui s'imaginent être des innovateurs, comme M. Laurent Barré, cherchent midi à quatorze heures, quand l'idée qu'ils préconisent, à travers un brouillard de suggestions impraticables, est déjà en marche sans qu'ils semblent s'en apercevoir.

Nous nous proposons de publier ici une série de documents qui rappelleront ce que notre programme d'études primaires comporte au point de vue de l'agriculture, ce qui s'est fait pour rendre ce programme plus pratique, ce que l'on veut obtenir pour combler les lacunes connues et admises.

Avant d'entreprendre la publication de ces documents qui concernent l'enseignement agricole dans les écoles primaires élémentaires, nous tenons à dire dès aujourd'hui que l'école primaire complémentaire d'agriculture, dont certains croient avoir engendré l'idée, est depuis longtemps l'objet d'une attention spéciale de la part du département de l'instruction et, bien plus, a déjà reçu un commencement de réalisation grâce à l'initiative du gouvernement provincial.

Pour ne pas être trop long, citons seulement deux faits.

D'abord, voici ce que nous lisons dans le dernier rapport de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles normales catholiques de la province de Québec, rapport en date du 13 octobre 1930 :

"Ne pourrait-on pas tirer profit d'un article de la loi de l'instruction publique, l'article 489, qui permet aux commissions scolaires d'un comté ou d'une partie de comté de s'occuper de la but d'y établir une ou plusieurs écoles complémentaires. Ne serait-ce pas là le moyen le plus pratique de créer en plus de nos écoles rurales la Section agricole, conformément aux programmes en vigueur. Ces programmes pourraient aussi être modifiés de façon qu'à l'école complémentaire de comté ou d'une partie de comté on y crée une section pour les garçons de 15 à 18 ans désireux de suivre un cours agricole théorique et pratique; ce serait le lendemain de l'école primaire, ou, si l'on préfère, l'école moyenne d'agriculture ou verte à ceux qui ne peuvent aller aux grandes Ecoles d'Agriculture. Dans ces institutions, il y aurait place pour les Frères et les instituteurs laïques.

Puis le problème de l'école rurale serait résolu d'une façon rationnelle: l'école primaire élémentaire resterait l'école des éléments et l'on cesserait de lui demander ce qu'elle ne peut donner, savoir : la spécialisation. L'école complémentaire, avec son cours agricole et sa section d'agriculture, jouerait le rôle d'école intermédiaire, tenant le milieu entre l'école primaire proprement dite et l'école spéciale. Dans ces écoles moyennes, les garçons de 15 à 18 ans recevraient une instruction plus complète que celle de l'école primaire, avec une orientation bien marquée vers les nécessités pratiques de la vie rurale. C'est à elle que l'on se mettrait en droit de demander pour les garçons de la campagne une instruction franchement pratique et d'immédiat utilité.

Ce que suggère ici M. J.-E. Magnan est un fait accompli, par exemple dans le comté de Terrebonne. On n'a

pas eu, dans ce comté, à se prévaloir de l'article 489 de la loi de l'instruction publique pour établir une école complémentaire. Cette école existait depuis plusieurs années, à Saint-Jérôme, sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes. Mais, le conseil municipal du comté de Terrebonne, à l'instigation et avec l'aide du gouvernement de Québec, y a établi, il y a deux ans, des cours d'agriculture pour les fils de cultivateurs âgés d'au moins 16 ans. L'élève doit avoir fait au moins sa 4^e année de cours primaire élémentaire. On continue de lui enseigner les langues, les mathématiques, et un professeur qualifié donne l'enseignement agricole. La durée des cours est de six mois, du 15 octobre au 15 avril. Le coût de la pension et de l'enseignement est de \$20, par mois, mais les parents de l'élève n'ont à payer que \$6.00, le comté et le gouvernement payant la balance.

Cette "école moyenne" d'agriculture fonctionne depuis deux ans. Ce qui se fait à Saint-Jérôme peut se faire ailleurs. Il n'est pas nécessaire, pour cela, de donner, ainsi que le fait M. Laurent Barré, la mission d'un nouveau Pierre L'Ermitte prêchant une croisade sans laquelle nos campagnes n'auront jamais l'enseignement agricole dont nous recopions la nécessité.

JEP

LA SITUATION

La situation économique dans le monde, en quelque temps que ce soit, n'est jamais si brillante qu'elle ne comporte aucune ombre; elle n'est jamais si désespérée non plus qu'elle ne présente aucun signe encourageant. Aussi est-il important, de temps à autre, de faire une revue des facteurs qui influencent l'état de choses afin d'essayer de déterminer la tendance future. C'est ce que tente de faire l'agence Brookmire qui consacre son dernier rapport aux différents facteurs actuels.

Les facteurs défavorables, naturellement, sont nombreux. Il y a la situation politique et financière de l'Europe. Puis on prévoit que la valeur immobilière, comme d'ailleurs les loyers et les salaires, devront encore baisser. Il est probable que le chômage sera encore considérable l'hiver prochain si l'on n'est pas plus grand que l'an dernier. Le pouvoir d'achat de la classe agricole est faible et restera tel au moins jusqu'à la récolte de 1932. L'augmentation possible des taux ferroviaires aux Etats-Unis n'est considérée que comme un palliatif et la campagne qui se dessine pour abaisser le salaire des chemins de fer sera probablement une cause d'ennuis. Le coût de la construction reste encore trop élevé, surtout pour ce qui est des projets de génie. Parée que les industries de la construction de l'automobile, des instruments aratoires ont une production en-dessous de la normale et que les chemins de fer ne demandent plus d'importantes commandes, l'industrie de l'acier reste stagnante et rien ne laisse entrevoir une reprise prochaine. Si les stocks de produits manufacturés sont très bas, ceux des matières premières sont toujours considérables et ont même tendance à augmenter encore. Enfin, pour ce qui est des Etats-Unis, il n'est pas impossible qu'on assiste à de nouvelles faillites de banques. Voilà pour les facteurs défavorables.

Il y a toutefois des facteurs favorables. Par exemple, les industries textiles et de la chaussure sont en amélioration depuis plusieurs mois. Si les bénéfices restent réduits. Cela en a pour effet d'augmenter le pouvoir d'achat d'un bon nombre d'ouvriers. L'industrie des produits de caoutchouc s'améliore aussi et les perspectives sont bonnes. L'état des grandes institutions financières est particulièrement vigoureux. La crise agricole a induit nombre d'agriculteurs à exploiter leurs terres d'une manière plus économique et cela leur a aussi montré l'importance de l'économie. On peut en dire autant des chemins de fer qui opèrent présentement avec beaucoup plus d'économie que les années passées et nul doute que les années suivantes ne soient pas moins à améliorer leur situation avec une résilience bien marquée vers les nécessités pratiques de la vie rurale. C'est à elle que l'on se mettrait en droit de demander pour les garçons de la campagne une instruction franchement pratique et d'immédiat utilité.

Ce que suggère ici M. J.-E. Magnan est un fait accompli, par exemple dans le comté de Terrebonne. On n'a pas eu, dans ce comté, à se prévaloir de l'article 489 de la loi de l'instruction publique pour établir une école complémentaire. Cette école existait depuis plusieurs années, à Saint-Jérôme, sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes. Mais, le conseil municipal du comté de Terrebonne, à l'instigation et avec l'aide du gouvernement de Québec, y a établi, il y a deux ans, des cours d'agriculture pour les fils de cultivateurs âgés d'au moins 16 ans. L'élève doit avoir fait au moins sa 4^e année de cours primaire élémentaire. On continue de lui enseigner les langues, les mathématiques, et un professeur qualifié donne l'enseignement agricole. La durée des cours est de six mois, du 15 octobre au 15 avril. Le coût de la pension et de l'enseignement est de \$20, par mois, mais les parents de l'élève n'ont à payer que \$6.00, le comté et le gouvernement payant la balance.

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-QUATRE ANS.

1897-1931

1897-1931

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2. par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Q.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST.

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.



LABELLE

VENDREDI, 2 OCTOBRE 1931.

L'HEURE DE DIEU

(Ecrit pour L'AVENIR DU NORD)

L'heure de Dieu, notre foi nous l'enseigne, elle vient toujours, un peu plus tôt, un peu plus tard, peu importe. Souvent, très souvent, elle sonne, à l'horloge du temps, par l'épreuve et par l'adversité. Immanquablement, elle sonnera pour les jours sans fin de l'éternité, et ce sera pour notre bonheur ou pour notre malheur à jamais. On n'échappe pas au jugement suprême.

Nous voici en octobre. Déjà la nature s'attriste, les jours raccourcissent, les fleurs se fanent, les feuilles perdent leur verdure, les champs sont dépouillés. C'est l'automne, novembre vient! Ceux qui sont aux approches de l'hiver de la vie le sentent ou l'éprouvent mieux que d'autres peut-être. Elles sont si nombreuses les tombes qui se croisent autour de nous! Et, la mort, n'est-ce pas, par excellence, l'heure de Dieu?

L'autre jour, c'était l'hécatombe blanche de ces cinq jeunes Dominicains d'Ottawa, qu'une fin tragique enlevait, dans le remous d'une brusque noyade, à l'affection de leurs Pères, à l'avenir plein de promesses. "En présence de ces cinq cercueils, disait à Saint-Hyacinthe, au jour de leurs funérailles, l'un de leurs supérieurs, nous nous sentons terrifiés par l'épouvantable catastrophe, mais nous pensons aussi que nos jeunes et bien-aimés frères sont allés à la mort en chantant les louanges de la Vierge, qu'ils ont fait simplement et saintement le sacrifice de leur vie, leur main de prêtre levée pour s'absoudre et se bénir mutuellement et pour s'ouvrir ainsi les portes du ciel. Nos coeurs broyés souffrent. Mais si nous souffrons et nous pleurons, nous prions de même et nous espérons." C'est vrai, ce fut une heure de Dieu terrifiante et pourtant elle n'a laissé personne sans consolation.

Hier, au lac Kénogami, près de Chicoutimi, c'était un autre père Dominicain, un vétéran celui-là, bien connu et très estimé, l'un des premiers Canadiens entrés dans l'ordre des Prêcheurs, un apôtre au coeur plein de zèle, qui se noyait soudain, avec trois compagnons, dont deux de ses propres neveux. Pour lui également, l'heure de Dieu est venue brusquement. Mais, c'est toute une vie chargée d'oeuvres qu'il eut à présenter au souverain maître. On ne saurait le regretter et le pleurer sans espérer et sans compter que le Seigneur lui aura fait bon accueil.

Toutes les morts ne ressemblent pas à celles-là. Au cours de mes vingt-cinq années de ministère, j'en ai vu partir beaucoup pour le grand voyage d'où l'on ne revient pas. Combien sont-ils qui se présentent au suprême tribunal, avec les mains pleines, et nous quittent confiants en la justice divine, nous laissant en partie rassurés sur leur sort et consolés, parce qu'ils avaient préparé l'heure de Dieu? Nul n'a le droit de prévenir les jugements du Très-Haut. Mais il est des mots qui ne sont guère rassurants et consolants et la main qui se lève pour absoudre, en certains cas, n'est pas sans trembler.

On dit parfois, souvent même: "Son heure était arrivée." Rien ne se fait, sans doute, sans la permission de Dieu. Du fond de son éternité, il prévoit tout. Sa puissance gouverne tout. C'est l'enseignement de la vraie doctrine. Mais nous sommes, dans les mains de Dieu, des êtres faibles et responsables, capables de mérites ou de démérites. Il ne faut pas être fataliste à la façon des croyants de Mahomet et se contenter de dire et de répéter: "C'était écrit." Non, ce n'est pas la fatalité qui amène l'heure de Dieu. Nous faisons, en bonne partie, sous l'oeil de Dieu, notre destinée même temporelle. C'est pourquoi, il reste dans l'ordre de soins, à la santé et de protéger sa vie. L'heure de Dieu dépend en un sens de nous-mêmes.

Je me souviens, à ce propos, d'une répartie d'un saint religieux qui exhortait je ne sais quel pécheur à ne pas se laisser aller à la désespérance. "Enfin, et ce facteur n'est pas à dédaigner non plus, Brookmire rappelle que la population d'Amérique n'est naturellement dépensière et continuera fort probablement de l'être dès que la confiance renaîtra quelque peu. Suivant le point de vue, cette dernière caractéristique peut être considérée comme une amélioration des conditions sociales ou comme un défaut parce qu'elle implique un manque correspondant de prévoyance, mais il n'en reste pas moins qu'elle constitue un facteur qu'on ne peut pas ignorer lorsqu'on étudie les conditions présentes.

meux vivre en se préparant sans cesse à bien mourir. "Je ne mourrai qu'à l'heure marquée de Dieu, disait l'autre. Si je dois partir demain pour le grand voyage, je partirai. Au contraire, si je dois vivre longtemps encore, quoiqu'il arrive, je vivrai." — "Eh! bien, reprend le Père, montez sur le toit de cette haute bâtisse et jetez-vous en bas sur le pavé. Si votre heure n'est pas venue, vous vous en tirerez indemne peut-être." Le brave homme ne s'y risqua pas, et il eut raison.

Ce qui est certain, c'est que nous mourrions tous, mais l'heure de la mort reste incertaine pour chacun d'entre nous, et l'expérience l'établit, elle est bien souvent imprévue ou inattendue. Préparons-nous donc à l'heure de Dieu. Hélas! un grand nombre de gens n'y songent pas, n'y pensent pas, ne s'en occupent pas et, encore moins, ne s'en préoccupent. Et pourtant, ce sont des gens qui ont la foi — je ne veux parler en ce moment que de ceux-là — qui croient en la vie future, en ses récompenses ou en ses châtiements qui dureront toujours. Quel illogisme et quelle aberration!

Cet état d'âme inconséquent et malheureux est en plus la cause de bien des maux dont souffrent les sociétés contemporaines. On vit comme s'il n'y avait rien au-delà de cette vie. On méconnaît la loi morale et la société en meurt. "On a oublié le programme que Dieu a tracé à l'homme dès le commencement," disait l'autre jour (13 septembre) un missionnaire-colonisateur qui est un penseur en même temps qu'un homme d'oeuvres (l'abbé Bergeron). "On a oublié le traité d'économie sociale et politique qui est le plus important de tous: 'Ta vocation. Le Seigneur ton Dieu de toute ton âme, ton prochain comme toi-même et tu tireras de la terre de quoi te nourrir tous les jours de ta vie.'" Ce programme-là a été signé par le fils de Dieu dans la prière qu'il nous a enseignée et que nous récitons tous les jours: "Que votre règne arrive... Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien." Ce programme est un tout. Pour obtenir le pain quotidien, il faut observer la loi morale. Dès que le règne de Dieu cesse et que le Décalogue n'a plus force de loi, le pain quotidien se raréfie. Le divorce avec Dieu conduit au divorce avec la terre, parce que cette dernière demande à ses enfants, c'est-à-dire à ceux qu'elle nourrit, des sacrifices que l'on ne veut plus consentir et des vertus qu'on ne veut plus pratiquer." Comme ces paroles sont justes et profondes!

Préparons l'heure de Dieu! Quand elle sonnera, nous ne serons pas pris au dépourvu, et, en attendant, la société dans laquelle nous vivons y trouvera son compte et s'en portera mieux.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

LA FOI PLUS FORTE QUE L'ARGENT

En 1915, mourait en Angleterre, une protestante, après avoir consigné ses dernières volontés en un testament en bonne et due forme, dans les clauses devant, dans la suite, susciter des discussions passionnées.

Elle légua la somme de 5,000 livres à son neveu, mais à une condition essentielle. La fortune, capital et intérêts, ne serait mise à la libre disposition du légataire qu'au jour de sa majorité, et s'il était prouvé qu'il n'appartenait pas à la religion catholique.

Le jeune homme a grandi dans la foi catholique, à laquelle il appartenait dès sa naissance, et depuis quinze ans il y est resté fidèle, malgré la tentation constante à laquelle il a été exposé.

Une première décision des tribunaux lui avait accordé à sa majorité, en 1928 un suris de trois ans, après quoi, s'il persistait dans ses sentiments religieux, les 5,000 livres seraient versées à l'Université d'Oxford, comme le fixait la testataire. Un jugement récent vient de rendre l'Université seule bénéficiaire, le jeune homme ayant refusé définitivement d'apostasier.

Il faut admirer l'héroïsme de cet Anglais qui n'a pas voulu sacrifier sa foi à la richesse. Dans le siècle matérialiste, où nous vivons, combien auraient résisté à la tentation de faire un marché facile et profitable au prix de convictions que tant de gens estiment gigantesques et abusives?

L'exemple de ce jeune catholique sera certainement, par la générosité

LA CONSTRUCTION DES ROUTES

DANS NOTRE PROVINCE

L'histoire de l'amélioration des routes dans la province de Québec constitue un chapitre essentiel du développement routier du Dominion depuis vingt ans. A certains égards le mouvement des bons chemins de la province de Québec est l'un des plus remarquables de l'Amérique, parce qu'il a été exécuté dans des conditions uniques. Le territoire immense de la province, sa population peu considérable et disséminée, les ressources financières limitées dont on disposait laissaient peu prévoir un développement d'une telle ampleur et d'une telle portée sur la vie économique de la population.

Bien que l'on sache que la province de Québec possède une voirie améliorée, on ne sait peut-être pas assez que cette voirie couvre tous les districts sans exception, quel que soit leur éloignement, et qu'il n'y a aucune solution de continuité dans le réseau des bonnes routes.

Peut-être aussi ne sait-on pas assez que le gouvernement a dépensé \$135,000,000 depuis 29 ans à étendre et perfectionner le réseau des routes et qu'aujourd'hui ce dernier est l'un des plus complets et des mieux balancés de l'Amérique.

Il y a actuellement dans la province de Québec 15,500 milles de routes à surfaces de béton, de macadam ou de gravier.

Le réseau des grandes routes à lui seul a une longueur de 5,400 milles et il est pratiquement terminé, sauf quelques milles ici et là sur certaines routes en territoires éloignés. Ce réseau communique avec toutes les routes des provinces et états voisins, et il dessert toutes les régions de la province sans exception.

La caractéristique principale du réseau routier de Québec est qu'il a été construit en premier lieu pour le bénéfice du citoyen de la province: le fermier et le colon habitant les districts éloignés, aussi bien que le citadin, le propriétaire de la voiture de ferme, aussi bien que l'automobiliste. Si l'on considère les services rendus à la population en général, la province de Québec possède l'un des réseaux routiers les plus utiles et les plus efficaces.

Tous les chemins améliorés de la province sont entretenus directement par le département de la voirie et entièrement aux frais du gouvernement. Ce système assure l'uniformité dans la bonne condition des routes. On ne voit pas dans la province de routes améliorées en mauvais état.

Le réseau routier de Québec comprend près de 3,000 milles de pavages en macadam, bitume, en béton de ciment ou en béton bitumineux. Le département exerce depuis quelques années un programme considérable d'élargissements, de redressements et de pavage permanent des principales artères. Règle générale, ce programme comporte une emprise de 66 pieds de largeur et un pavage de 20 pieds. L'exécution de ce programme est en train de rénover le réseau des grandes routes. Dans l'espace de quelques années il s'est produit beaucoup de transformations, et seuls ceux qui n'ont pas voyagé dans les différents districts ignorent ce que la province de Québec a fait et ce qu'elle est en train de faire pour moderniser ses routes. Au cours des quatre dernières années, la province a élargi et pavé 700 à 800 milles de grandes routes.

Lorsque le programme d'élargissements et de pavages actuellement en cours sera terminé, le réseau routier de Québec pourra satisfaire les besoins les plus modernes de la circulation.

La construction des routes dans la province de Québec a créé une industrie qui prend de l'envergure chaque année: le tourisme. Les bonnes routes, la beauté et la variété des paysages, ainsi que le caractère bien particulier de la province, sont un gage de progrès multipliés sous ce rapport. Le Bureau Provincial du tourisme, qui est un service du ministère de la voirie, fait depuis quelques années une propagande intense en dehors de la province, et il est bien connu aux Etats-Unis et dans les provinces sœurs.

et la fermété qu'il a montrées, une utile leçon dont bénéficiera la propagation du catholicisme en Angleterre, car, même parmi les fidèles des dénominations protestantes, tout esprit honnête ne peut qu'admirer un tel courage.

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois

La célèbre chorale d'enfants de Paris a donné à Montréal, deux concerts qui ont remporté un vif succès. Les petits chanteurs à la croix de bois, tous enfants des quartiers pauvres de Paris, n'ont pas déçu leur auditoire; ils ont su rester à la hauteur de la renommée qui précède dans ses tournées la manécanterie parisienne.

Au nombre de trente-cinq ils voyagent en Amérique sous la tutelle de leur directeur M. l'abbé Fernand Maillet. Le benjamin du groupe, Roger Part, n'a que dix ans et demi et les plus âgés n'ont pas vingt ans, me dit-on.

Cette maîtrise d'enfants qui devient rapidement célèbre et qui, ne dépendant d'aucune paroisse, voyage sans cesse à travers Paris, la France, la Belgique et la Suisse pour populariser la véritable musique d'église, trop souvent méconnue à cette époque. Son action fut extrêmement goûtée du public et le pape Pie X adressa aux directeurs des Petits Chanteurs à la croix de bois un bref autographe particulièrement élogieux, qu'ils conservent dans leur chapelle, à Paris.

Le nom de Manécanterie est un terme emprunté au moyen âge; il désignait jadis, dans certaines cathédrales de France, un chœur d'enfants qui chantaient la messe du matin avant la messe capitulaire, à l'autel appelé pour cette raison *matutinal*. Le mot manécanterie dérive donc du latin "manere cantare", chanter le matin. Ajoutons d'ailleurs que, malgré leur nom, les petits chanteurs chantent plus souvent le soir, en public, que le matin.

Ce groupe de jeunes artistes français fut fondé en 1907, dans le quartier de Vaugirard, à Paris, par quelques amateurs de musique et de chant sacré. La plupart d'entre eux sont devenus depuis lors des artistes célèbres, eûtes au passage: Vincent d'Indy, aujourd'hui directeur de la chorale Cantorum de Paris; Paul Bernier, maître de chapelle à la cathédrale d'Amiens; Le due de Trévis, président de la Sauvegarde de l'Art Français; le Comte Blaise de Montesquieu-Ferrière, l'amateur d'art bien connu; le baron Jacques de Noirmont, commissaire des Boys-Scouts de France; Amédée Gastoué, l'un des principaux grégorianistes qui établissent l'Édition Vaticane, et d'autres.

Ils firent l'acquisition d'un local des plus humbles; ils lui réunirent quelques enfants du peuple recrutés dans la rue et les formèrent patiemment au chant sacré dans l'esprit du Motu Proprio de sa Sainteté Pie X. Tout leur effort se porta donc sur le chant grégorien et la musique polyphonique à capella de la Renaissance, généralement appelée du nom de Palestrina, musique palestrinienne.

Aujourd'hui les membres de la Manécanterie habitent un local plus vaste, parfaitement aménagé, sur les hauteurs de Belleville, au centre d'un quartier ouvrier où s'implantent récemment les idées communistes. Les enfants vont à l'école, d'autres fréquentent l'atelier, mais, le soir venu, ils se réunissent à la maison des manécanteries, pour une heure ou deux de classe de chant; ils prennent part à des jeux sportifs et reçoivent là une forte éducation morale avec la formation des Scouts de France, dont ils constituent les troupes XX et XXI de Paris.

Pour interpréter le chant sacré, ils revêtent le costume blanc composé d'une aube blanche serrée à la taille par un cordon de laine tressée; le capuchon est rejeté en arrière et sur la poitrine il arbore la croix de bois, insignie de leur groupement.

Durant les vacances de Pâques et de Noël, et tout spécialement au moment des vacances de l'été, la Manécanterie fait des tournées musicales hors de Paris. Partout ils sont acclamés et rencontrent un succès considérable, — tout particulièrement depuis que l'on a ajouté à leur répertoire religieux un vaste répertoire profane de vieilles chansons françaises, harmonisées à quatre, cinq et six voix, d'une finesse et d'un charme exquis.

La Manécanterie est sous le haut patronage de Cardinal Archevêque de Paris, ses maîtres de chapelle sont des prêtres de haute compétence, MM. les abbés Fernand Maillet et P. Gremet. Chaque année les cent cinquante enfants qui sont manécanteries sont emmenés gratuitement au bord de la mer, dans la colonie de vacances de la Venettes (Seine-Inférieure) ou à la montagne.

La Manécanterie est donc une oeuvre d'éducation sociale véritablement admirable. L'Académie Française l'a constaté en lui décernant la très haute

MELI-MELO

LA PROCHAINE SESSION

Le peuple de cette province a appris avec satisfaction la convocation de la session pour le trois novembre prochain. Au cours des dernières élections, M. Taschereau avait promis une session d'automne au cas où les conditions économiques de la province l'exigeraient. Et comme il y a maints problèmes sérieux à étudier et à résoudre il a cru bon de convoquer beaucoup plus tôt que d'habitude les députés de cette province. De la sorte, il tient sa promesse et réalise une économie en ne faisant qu'une seule et même session.

QUEBEC ACCUSE UN SURPLUS DE \$775,775.67

Les déclarations des ministres de Québec au cours des dernières élections provinciales que les finances de la province accusaient un surplus de \$600,000 sont maintenant plus que justifiées avec le rapport définitif publié par la maison Price Waterhouse and Company qui indique que le surplus des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires pour l'exercice terminé au 30 juin 1931 s'élève à la somme de \$775,775.67.

Le gouvernement provincial publie dans la "Gazette Officielle" un état des rentrées et déboursés en argent de la province pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1931.

Ce rapport signé par l'auditeur de la province, M. Edgar et M. A.-P.-B. Williams, assistant-trésorier en chef de la province, prouve que le surplus des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires encourues au cours de l'année est de \$776,775.57; le surplus des dépenses totales capitales et autres sur les recettes totales est de \$348,096.15.

LAVAL ET BRIAND A BERLIN

Le premier ministre de France, Pierre Laval et Aristide Briand, ont été l'objet d'une réception sans précédent à leur arrivée à Berlin. La foule qui se pressait sur leur passage, brisa à plusieurs reprises un triple cordon d'agents qui maintenaient l'ordre. On criait partout: "La paix! La paix! Plus de guerre! Vive Briand! Vive Laval!"

Cette réception à Laval et à Briand est une manifestation de pacifisme comme on n'en a jamais constatée dans l'histoire des relations franco-allemandes. Les journaux de Berlin y voient le symptôme le plus encourageant qu'on puisse désirer du désir d'un rapprochement avec la France.

Laval et Briand rencontrèrent Brüning et Curtius et décidèrent de former un comité économique franco-allemand comme un premier pas vers de meilleures relations.

"La valeur d'une idée a rien à voir avec la sincérité de l'homme qui l'exprime".

Oscar Wilde

— Il y a deux sortes d'opportunités, un néfaste et bas, qui consiste à changer de coeur et de cerveau selon la couleur et l'heure et selon son profit personnel; l'autre, qui est la politique elle-même bien comprise et qui veut qu'on accepte les compromis inévitables et honnêtes, afin d'aller le plus loin possible vers le but proposé, difficile à atteindre d'un seul coup.

Jules Bois

— Celui qui vous a fait des rapports sur autrui en a fait sur vous.

Ménandre

te distinction qu'est le grand prix Montyon des oeuvres sociales.

Cette troupe d'enfants de France rayonnera à travers le Canada et les Etats-Unis pendant sept semaines, pour faire applaudir l'art religieux dans toute sa beauté classique, et semer sur la terre d'Amérique les sons harmonieux des vieilles chansons françaises. Vêtus de l'aube blanche médiévale, ils interpréteront dans les églises et les cathédrales les motets du XVI^e siècle, ou sous l'uniforme des Scouts de France, ils exécuteront les vieilles chansons harmonisées soit par Vincent d'Indy, soit par Marc de Rausse, etc.

A son retour de Québec, mercredi, le 7 octobre, à 8 hres P. M., la célèbre troupe de la Manécanterie donnera un concert sacré à l'église Saint-Charles de Montréal. Que ceux qui n'ont pu assister à la première audition n'y manquent pas cette fois, ils y gagneront pour les jours à venir, un souvenir inoubliable.

MARYBE

COUR DE MAGISTRAT

Voici un résumé des causes entendues par le Magistrat Lalonde, durant le cours de la semaine dernière:

COMMISSION DES LIQUEURS
vs ED. BEAUVEN

Le 29 août 1931, le défendeur, qui est restaurateur à Weir, organisa un tirage au dés. Le plus haut chiffre obtenu donnait droit à un billet de tirage sur un set de toilette, et le plus bas chiffre obtenait à son possesseur un verre de bière. D'après le témoignage de l'inspecteur Gariépy lui-même, celui-ci demanda à acheter de la bière et on lui refusa, alléguant qu'on n'en faisait aucune vente à cet endroit.

M. L. L. Legault représentait la Commission des Liqueurs et M. H. Barrette le défendeur.

La plainte fut renvoyée.

LE PERCEPTEUR DU REVENU
vs HUDON-HEBERT & CHAPUT

M. Legault occupa pour la demande et explique au Magistrat que le camion de la compagnie défenderesse circulait sur la route nationale avec des plaques de licence de 1930 au lieu de 1931, étant ainsi en contravention avec la loi.

Une amende de \$10.00 et les frais furent imposés par le magistrat.

LE PERCEPTEUR DU REVENU vs
HENRI SAINT-JACQUES

Le 13 juin courant, l'officier de circulation, Alb. Legault, constata que le défendeur n'avait pas de licence à son auto et ne put en produire une même à son domicile, où il prétendait

en avoir. Amende de \$10.00 et les frais contre le dit défendeur.

LE PERCEPTEUR DU REVENU vs
BERTH SILBERMAN

L'officier de circulation fit rapport à la cour que le défendeur dépassa un véhicule dans une courbe à Piedmont. Amende de \$10.00 et les frais contre le défendeur.

LE PERCEPTEUR DU REVENU vs
GERARD DUBOIS

R. Lefrançois, officier de circulation sur la route nationale, jura que le 2 août 1931, le défendeur conduisait un auto sans licence, près de Saint-Faustin.

Amende de \$10.00 et les frais contre le défendeur.

LE PERCEPTEUR DU REVENU vs
JOHN WILLIBALE

Frobé Drouin, officier de circulation sur la route Montréal à Sainte-Agathe, arrêta l'automobile du défendeur qui était totalement en contravention avec la loi, ayant quatre personnes assises sur le siège d'avant de son auto.

LUCIEN LEGUERRIER vs ADRIEN
ROBILLARD et PAUL ST-LOUIS

M. L. Leguerrier, garagiste à Pont-Beau, raconte à la cour que, dans le cours de la nuit du 3 au 4 septembre courant, un grillage à mouches fut arraché d'une fenêtre par laquelle s'introduisirent des mouches qui s'emparèrent de l'argent de sa caisse, soit une somme de \$56.00.

Il ressort du témoignage de M. Auguste Leguerrier, mécanicien et frère du plaignant, qu'il ferma le garage à 10½ hres P. M. et ne revint qu'à

1½ hre A. M., trouvant la porte du garage ouverte et la fenêtre de sa chambre défoncée. Il constata que l'argent déposé dans le tiroir-caisse avait disparu; il corrobore le témoignage de son frère quant à la somme d'argent en leur possession, soit un chèque de \$37.00 et \$56.00 en argent.

Le détective G. Forest, qui fit l'arrestation des prévenus, dit qu'ils lui avouèrent voir pénétrer dans le garage et n'avoir pris qu'un dollar chacun. Le jeune Stephen Demers est le dernier témoin et avoue avoir rencontré les inculpés le soir du délit et qu'ils lui dirent: — "C'est ce soir qu'on "brake" chez Ti-Guste".

Le magistrat Lalonde les condamne à subir leur procès aux assises criminelles. Pour quitter la prison d'ici le procès, ils devront fournir un cautionnement de \$200.00.

JEAN LAMOTHE vs
LEO CHARRON

Avocats du demandeur: M. J. P. BELAÏR; Avocat de la défense: M. C. de MARTIGNY.

Le 13 septembre, l'accusé, beau-frère du demandeur, vint à Sainte-Thérèse, dans la famille Desrochers dans un état d'ivresse qui choqua sa sœur, Mme Jean Lamothé. Celle-ci lui fit des remontrances et le pria de ne plus se présenter devant les membres de la famille de son mari dans un tel état. L'accusé, sous l'influence de l'alcool, l'invectiva de sottises à tel point que le mari intervint et voulut faire venir la police locale.

Le défendeur devint exaspéré contre le demandeur et l'on eut aux coups de poings.

M. C. de Martigny fit un chaleureux appel au tribunal en faveur de son client et présenta une motion pour que la plainte fût renvoyée.

J. DESROCHERS vs LEO ROCHON

Motion pour renvoi de la plainte et conviction sommaire, parce que selon l'avis de M. C. de Martigny procureur du défendeur, la plainte telle que portée n'a pas été prouvée par le demandeur.

Il demande donc au tribunal que le temps écoulé en prison soit une sanction suffisante et que l'accusé soit remis en liberté.

Le Magistrat Lalonde accorde cette requête.

E. CHARBONNEAU vs E. NEVEU

Réclamation au montant de \$92.95 pour dommages causés à un automobile par le défendeur le 29 mars dernier.

LE PERCEPTEUR DU REVENU vs
H. W. DUPRE

M. Thibault, officier de circulation sur la route de Sainte-Agathe à Mont-Laurier, certifie sous serment que l'auto du défendeur dépassa un autre automobile dans une courbe, près de Nantel, le 27 juin courant.

Amende de \$10.00 et les frais contre le défendeur.

LUCIEN CORBEIL vs
ZEPHYR PREVOST

Le défendeur est accusé d'avoir utilisé des bouteilles de lait de la Cie J.-J. Joubert, de Montréal, pour l'usage de son commerce de lait, à Sainte-Agathe.

Il plaide coupable, quoiqu'il n'y ait vraiment pas de sa faute, car ce sont des bouteilles à lui remises par des clients. Tandis qu'il est prouvé par des factures qu'il avait fait l'acquisition de bouteilles de lait sans étiquettes pour son usage journalier. Condamné aux frais seulement.

SIMEON PAQUETTE vs GINGRAS

Avocat de la demande, M. C. E. MARCHAND; Avocat de la défense, M. H. BARRETTE.

Il s'agit de la vente d'un moulin à battre de seconde main vendu au demandeur par le défendeur avec assurance d'un bon fonctionnement de la machine.

Le demandeur céda en retour deux vaches et un mouton. Quand il vint pour utiliser la machine, elle fonctionnait très mal et finalement il constata, avec des témoins, qu'elle était défectueuse et décida de la remettre à M. Gingras, lui réclamant ses animaux cédés comme prix d'achat. Le défendeur refusa de rendre les animaux à M. Paquette et en plus le moulin à battre est encore en sa possession.

W. JOHNSON vs
B. LAFRAMEJOISE

M. L. Nantel est le procureur du demandeur qui accuse le défendeur

d'avoir eu en sa possession du moulin en fermentation.

L'accusé plaide coupable et est condamné par le magistrat à 6 mois de prison.

A. LAVIGNE vs DEMITRO VALKO

M. Nantel est le procureur du demandeur et M. C. de Martigny représente la défense.

L'inspecteur du revenu national, M. Lavigne, accuse le défendeur d'avoir eu en sa possession des spiritueux.

Après un éloquent plaidoyer pour son client, M. C. de Martigny le fit acquitter par le tribunal.

ISIDORE CLEMENT vs
LAURENT LIMOGES

Avocat de la demande: M. H. BARRETTE; Avocat de la défense: M. C. E. MARCHAND.

Il s'agit du cas d'un enfant de Sainte-Anne des Plaines qui se serait introduit avec effraction dans la maison d'école et aurait causé des dommages à la propriété.

M. Claude Prevost demanda la remise de la cause au prochain terme, ce que lui accorde le tribunal.

Cette cause se plaidera donc le 28 octobre courant à 10.30 hres A. M.

LEOPOLD CORBEIL vs
JOSAPHAT ROCHON

Avocat de la demande, M. H. BARRETTE; avocat de la défense, M. C. E. MARCHAND.

Le chien du défendeur aurait, d'après quelques témoins de la défense, dévoré quatre moutons au demandeur en juillet 1930.

Par l'entremise de son procureur, M. Barrette, il réclame des dommages qui se chiffrent à \$56.00.

FERNAND GAGNON vs
EUGENE LIMOGES

M. C. E. MARCHAND est le procureur de la demande.

M. CLAUDE PREVOST, l'avocat de la défense, présente une motion pour détails dans cette cause de poursuite pour dommages exemplaires pour injures et insultes verbales.

A. W. RIPPET vs.
PAUL UNVERICHT

Le plaignant est représenté par M. L. Nantel. L'accusé est défendu par M. C. de Martigny.

L'officier du département de l'Alcool qui est le plaignant en cette cause accuse le défendeur d'avoir eu en sa possession des spiritueux illégalement fabriqués.

Le 1er mai, quatre officiers de la Commission des Liqueurs de Québec ont saisi chez l'accusé à New-Glasgow une cruche contenant 5 gallons d'alcool.

L'accusé plaide que, le 1er octobre 1930, il a été condamné pour possession d'ég le d'un alambic et qu'il a payé l'amende. L'alcool saisi, d'après lui, avait été fabriqué avec cet alambic et était sur les lieux lors de la saisie de l'alambic. Il aurait dû être confisqué à ce moment, tel que l'ordonne la loi, de sorte qu'il n'y aurait pas eu deux plaintes contre lui.

Le président du tribunal trouve qu'il est peu plausible que l'alcool saisi le 1er mai 1931 soit le même que celui possédé le 1er octobre 1930. Il condamne donc l'accusé à \$200.00 d'amende et les frais ou 6 mois.

**such
crisp-
ness!**

snap! crackles! pop!

Les Rice Krispies pétillent dans le lait ou la crème. Ce sont des flocons de riz d'une saveur délicate. Rien de semblable ailleurs.

Ayez les Rice Krispies pour le déjeuner, le lunch le souper des enfants. Essayez-les en y ajoutant des fruits ou du miel. Faites-en de délicieux Macarons. Chez les épiceries. Préparés par Kellogg à London, Ontario.

**Kellogg's
RICE
KRISPIES**

R. AVELINE vs P. BRAZEAU

Avocat de la demande, M. C. de MARTIGNY; avocat de la défense, M. C. E. MARCHAND.

Le demandeur réclame du défendeur \$25.50, valeur de certaines pièces de bois dont le défendeur s'est emparé.

Celui-ci, en défense, plaide que le demandeur les lui aurait données. La cause est prise en délibéré.

C. P. L.

N. B. — Nous donnerons la suite des causes entendues en cour de Magistrat dans le prochain numéro. Ceci comprendra les dépositions faites par les témoins dans la cause: PÉLIPPE BEAUCHAMP vs EUGENE LONGPRE.

IVRY

— M. Samuel Lacasse, fils de M. Moïse Lacasse, a reçu sa licence de maître électricien et entrepreneur. Il offre ses services pour ouvrage général à des prix très satisfaisants.

Adresse: Ivry-Nord, Co. Terrebonne. Téléphone 172-113.

3 f. 2-10-31

NEUVAINA A
SAINT GERARDLA FETE DE SAINT GERARD SE
CELEBRE LE 16 OCTOBRE

Une neuvaïne préparatoire commencera jeudi, le 8 courant, pour se terminer le jour du pèlerinage. Les personnes qui ont des faveurs spirituelles ou temporelles à obtenir de saint Gérard pourront envoyer ces demandes au Gardien du Sanctuaire. Adressez les demandes et les offrandes pour lampes ou cierges durant la neuvaïne à: l'abbé C.-J. ROG, Gardien du Sanctuaire, Saint-Gérard-de-Wolfe, P. Q.

MONT-LAURIER

— M. et Mme Albert Bertrand ont l'honneur de faire part aux parents et amis, de la naissance d'une fille née le 16 courant et baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Alberte. Parrain et marraine: M. et Mme Casimir Brisebois, grands-parents de l'enfant. Portense, Mme Wilfrid Bertrand, tante de l'enfant.

NOUVELLES
DE STE-AGATHE

— Mlle Madeleine Longpré, de Sainte-Agathe des Monts, a obtenu la prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. Cette récompense lui a été remise par l'inspecteur d'écoles, J.-A. Dupuis.

— M. S. Blane-Harbour, de New-York, était de passage à Sainte-Agathe chez M. et Mme Georges Liboiron. Mme Harbour était accompagnée de son fils Guy.

— Le temps de la chasse bat son plein à Sainte-Agathe et aux environs. Aussi nous avons le plaisir de voir à chaque fin de semaine les touristes, redescendant avec un ou deux chevreuils, quelquefois un orignal. Pour ce qui regarde la perdrix, ils en ont à volonté.

VAL-BARRETTE

— M. et Mme Céleste Paradis, de Val-Barrette, était de passage, récemment, dans sa famille.

— M. et Mme Delpis Paradis, de Labelle, Mlle Eva Paradis, Emma Deschamps, Armandine Pilon, M. Hector Deschamps sont revenus, dernièrement, d'un voyage chez des parents.

— M. et Mme Noël Deschamps ont l'honneur de faire part de la naissance d'un fils, Joseph-Ulald-Claude, parrain et marraine, M. Ulald Deschamps et Mlle Céleste Paradis, de Labelle, Portense, Mlle Eva Paradis, tante de l'enfant.

— Ce n'est qu'à la condition de regarder comme impossible une chose défendue que nous ne sommes pas tentés de la faire.

Cte de Belvége

L'ART CULINAIRE

PERDRIX AUX CHOUX

Préparez les perdrix comme on prépare un poulet. Mettez des petits morceaux de lard salé, des oignons, un petit chou, du poivre et du sel; recouvrez d'eau; laissez bouillir et diminuez pour que cela rôtisse. Quand les perdrix sont cuites sur une face, retournez les afin que la cuisson soit égale.

CIVET AU LIEVRE

Farce pour perdrix: 1 tasse de mie de pain trempée dans le bouillon, ¼ tasse de céleri, quelques tranches d'oignons, sel et poivre.

Quand le lièvre est nettoyé, lavez-le bien; ajoutez des petits morceaux de lard salé; faites cuire; prenez de la farine grillée pour épaissir. On peut ajouter des pâtes.

EPAULE DE CHEVREUIL
FARCIE

Désosser une épaule de chevreuil et remplir la cavité avec de la farce. Couvrir l'ouverture et mettre l'épaule dans une casserole fourée de lard salé et d'oignons. Ajouter de l'eau bouillante et faire cuire au four plusieurs heures.

Pour la farce: mélanger 2 tasses de mie de pain trempée dans le bouillon, 1 oignon, 1 œuf, du persil, un cadet râpé, sel et poivre.

JOSETTE

— La vérité ne fait pas autant de bien dans le monde que ses apparences y font de mal.

LaRocheFoucauld

— L'opinion publique est une justification que l'honnête homme ne doit jamais reconnaître parfaitement et qu'il ne doit jamais déclinier.

Chamfort

— Les lettres donnent la mesure de nos talents, de notre esprit et de notre éducation.

Mme Campeau

Comment empêcher
les aliments d'aigrir
sur l'estomac

Evitez les gaz et l'indigestion

Ce sont les gaz formés par la fermentation des aliments qui en ballonnent votre estomac, vous causent, après les repas, ces sensations d'aigreur, de brûlure, d'apathie, de lourdeur, ainsi que de douleurs de digestion. Il a été prouvé que les acides de l'estomac étaient la cause de presque toutes les indigestions et du ballonnement de l'estomac, de même que les digestifs artificiels ne procurent aucun soulagement satisfaisant. Il faut plutôt prendre un anti-acide neutralisateur pur après les repas afin de combattre ces dangereuses formations d'acide et il n'y a aucun doute que la Magnésie Bisurattée soit le meilleur et le plus sûr médicament indiqué dans ces cas. Vous pouvez l'obtenir de toutes les bonnes pharmacies, soit en poudre, soit en comprimés, et il suffira d'en prendre une cuillerée à thé ou quatre comprimés dans un peu d'eau, après les repas, pour neutraliser instantanément l'acidité excessive de l'estomac, empêcher une fermentation trop rapide des aliments et assurer, de ce fait, une digestion normale et sans douleurs de tous les aliments que vous aurez absorbés. Essayez ce traitement simple et vous serez satisfaits de l'absence totale des phénomènes de l'indigestion.



Chaque Paquet de 10 de
PAPIER A MOUCHES
WILSON
TUERA PLUS DE MOUCHES QUE
PLUSIEURS DOULARS EN
VALEUR DE TOUT AUTRE
ATTAPPE-MOUCHE

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

10c. POURQUOI PAYER PLUS?

HOTEL IROQUOIS

Vis-à-vis l'Hôtel de Ville de Montréal
CHAMBRE SIMPLE avec eau chaude et froide, \$1 par jour
CHAMBRE DOUBLE avec eau chaude et froide, \$2 par jour
Chambre avec bain, \$2. Avec bain et toilette, \$2.50
TABLE D'HÔTE, dîner ou souper, 50c. Aussi repas à la carte tous les jours, dimanche compris.
Bière et Vins servis aux repas, le dimanche, aux heures réglementaires
Hôtel Iroquois, 454, Place Jacques-Cartier
Pour informations, appeler Plateau 5271

The Eagle Lumber Co. Ltd

Marchands de Bois de Construction

Bardeaux, Pin rouge, Lattes, Moulures, Planchers en bois franc, etc.

Distributeurs de la Planche isolante
Donnacona

Constructeurs. 60% mise 15% en achetant
notre bois préparé spécialement pour lambris
extérieur et intérieur

Téléphone 60

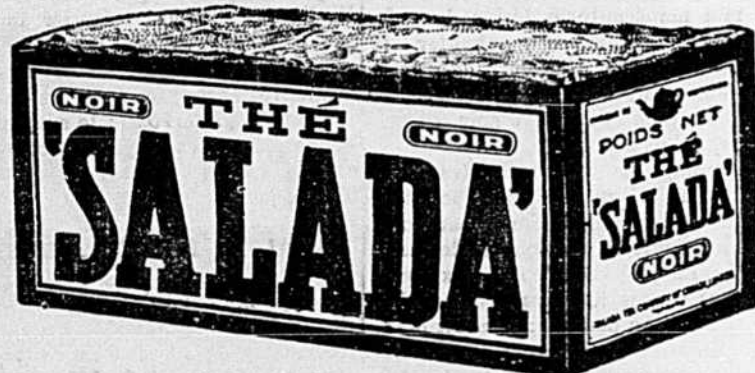
Saint-Jérôme

Albert R. Cloutier

Marchand général Ferme-Neuve, P. Q.

Il nous fait plaisir de dire à nos nombreux clients que, nous avons comme par le passé des valeurs très spéciales chaque semaine. Nous vous invitons donc à passer nous voir, et profiter de ces aubaines. Spéciaux pour la semaine du 5 octobre au 10.
COCOA 2 lbs pour 25c
THE NOIR et VERT notre spécial à 45c
TOMATES, BLE D'INDE et POIS VERTS Boite No. 2 11c
VERMICELLE, MACARONI, etc. 3 lbs pour 25c
Fèves 10 lbs pour 47c
SAVON DE TOILETTE crème d'olive 4 morceaux 19c
Pour ces prix sont pour du comptant seulement

REMEDES de l'abbé WARRE tous les numéros. 1.00
3 boîtes pour 28c
FLANELLETTE MACKINAW spécial pour robes d'enfants 28c
La verge 1.95
Jolis PULL OVERS pour hommes, toutes les nuances nouvelles Pour 1.95
PANTALONS BREECHES Rég. \$2.50 et \$2.75 1.95
Pour 1.45
OVERALLS en coton bleu avec fonds rouge. La paire 1.45
PANTALONS BOUFFANTS pour garçons. Grands de 26 à 32, valeur de \$1.50 et \$1.75 98c
Ce qu'il y a de plus nouveau en CHAPEAUX pour dames, A 1.49 ET 1.98

Pur, odorant
et savoureux

Enveloppe hermétique,
en aluminium
'Frais des Plantations'

ATTENTION
ATTENTION

LA GRANDE VENTE
à 1 centin

Bat son plein

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

W. PRUD'HOMME, Pharmacien, Gérant

Tél. 461 & 490 :: 341, St-Georges

Voisin du Marché

La pharmacie la mieux assortie du district

O. Massé Frères

BOUCHERS et EPICIERS

Sainte-Agathe des Monts

STEAK DANS LA RONDE	19c	LARD A GRILLADE	15c
La lb.		La lb.	
STEAK DANS SURLOIN	22c	SAUCISSE paquet 1 lb.	15c
La lb.		Pour	
STEAK HAUT COTE	14c	JAMBON EPAULE	17c
La lb.		La lb.	
ROAST BEEF	20c	JAMBON DANS LA FESSE	28c
La lb.		La lb.	
ROAST BEEF FILET	30c	JAMBON ROULE	24c
La lb.		La lb.	
ROAST BEEF HAUT COTE	13c	BACON TRANCHE	29c
La lb.		La lb.	
BOEUF A BOUILLI	7c	EPICERIES DE CHOIX à prix réduits. Nous avons ajouté à notre commerce un assortiment de PEINTURE de première qualité.	
LIB. La lb.	10c		
PORC FRAIS TRIMME	17c		
Pour			
PORC FRAIS PAS TRIME	14c		
La lb.			

CHRONIQUE

A vous Maître, qui connaissez la gloire,
en hommage d'admiration

TRANCHE DE VIE

"Jugez les hommes comme vous vou-
driez être jugés vous-même."

Aux écoutés à la radio, 10 1/2 hres du soir. La voix lointaine parlant au microphone énumère les faits du jour, les nouvelles de la dernière heure. — "Albert Nogaret, accusé de meurtre, a été acquitté par le jury à 8 hres ce soir. Il quitte la prison".

Je tourne la manette, je fais le silence autour de moi. Le silence dans la solitude, si favorable à la songerie. Je ressens plus vivement la joie profonde et grave qu'apporte un tel beau dénouement au criminaliste éminent qui a su lutter jusqu'au succès. Et puis, en remontant au début de l'affaire tragique qui se clôt, je me ressouviens avec émotion de la douleur maternelle qui broya ce cœur de femme quand on découvrit le corps mutilé de sa toute-petite pourrissant dans un sac au fond d'un caveau. Quelle horreur ! — Quelle ultime douleur !

Et par la suite, l'arrestation du supposé criminel; le sensationnel procès; l'angoisse qui assaillit les uns et les autres. Souffrances inhumaines imposées par des humains pour que justice soit faite.

Et dans un matin sans soleil et sans joie, douze justes de la terre condamnant l'homme à mourir sur un gibet. — Angoisse ! Désespoir ! Honte !

Le défenseur de l'homme est un humain doublé d'un érudit en matière légale. Sa sagacité lui a fait retracer le point douteux dans la procédure; il s'en fait une arme, — non pour tuer l'homme, mais pour le racrocher à l'espoir. L'espoir qui fait vivre et attendre, car "l'espérance est entée; il n'y a qu'elle qui sache attendre".

Et l'homme qui, au fond d'un cachot, était hanté de la vision d'une potence... d'une corde à nœud coulant... d'une trappe d'éternité. Cet homme, on le ramène parmi les humains, ses frères dans la vie. Il affronte à nouveau les regards curieux des foules. Il subit l'affreux supplice des accusations injustes; des preuves s'accumulent contre le malheureux pour en faire un dément, un pervers, un assassin.

Et quand il retourne sur son grabat de condamné, il frissonne de dégoût sur ce que l'on convient de dénommer: charité fraternelle. — "Aimez-vous les uns les autres", a dit le Maître en quittant ses disciples, comme suprême leçon d'amour et de vie. Charité fraternelle de ceux-là qui, possédant peut-être la parole de vérité qui le sauverait, ne prononcent que des mots fuyants, tissant un peu plus finement la toile d'araignée qui encercle l'homme. — qui étouffe de l'injustice.

Et dans un clair matin triomphant, le défenseur au prétoire subjugue son auditoire par sa parole précise et convaincante. Il argumente avec une logique serrée. Il expose les faits, les interprète à la clarté de son esprit intuitif et déductif d'homme de loi compétent. Une à une tombent les preuves un peu floues apportées par les témoins de la poursuite.

Et dans une péroraison rapide et émouvante, il autosuggestionne les douze cerveaux de ceux-là qui seront autant de juges impartiaux ou éléments envers l'homme qu'il défend avec tout son talent. Il est si convaincu de plaider la cause d'un innocent; convaincu qu'il porte en lui-même la lumière de vérité, qu'il veut avec ce flambeau allumer celui des douze jurés, leur montrer honnêtement le chemin, afin qu'ils ne s'égarer pas dans les méandres. — "Il n'y aurait point d'erreur qui ne périsse d'elles-mêmes, rendues éphémères", écrivait Vauvenargues.

Et à la tombée du jour, dans le flamboiement rougeoyant de l'astre à l'horizon, les douze jurés se sont levés unanimes, pour dire à l'homme au banc des accusés: — "Va, tu es innocent de l'infamie d'un crime odieux. Va, tu es libre".

Quelle ironie ! Connaît-on la liberté quand on a vécu durant douze mois avec la cachemare et la vision atroce d'une mort ignominieuse; quand on a vécu des jours interminables, banni de la société comme la brebis galeuse hors du troupeau sain. Se libère-t-on de ça ? L'empreinte profonde de la prison pour toujours le cœur et le cerveau de l'homme.

Melchior de Vogüé écrivait: "L'innocent vu à travers les barreaux d'une prison, n'est-ce pas toute la vie". J'ajoute, le vaticane à offrir à l'homme qui a connu l'amertume et l'abandon derrière les murs d'une prison, c'est de sentir à nouveau battre à l'unisson du sien des cœurs de frères et de serrer des mains amies dans l'estime et la confiance.

Il se souvient parfaitement d'ailleurs, que "la souffrance, quand on ne sait pas qu'elle est rédemptrice, demeure l'odieux supplice des esclaves de la destinée."

MARYSE

EN LISANT LES BEAUX LIVRES

LES LIVRES DE SENTIMENT

"Il est permis de lire un peu moins lentement les auteurs qui ont pour matière les sentiments de l'âme humaine, guère moins du reste. Là aussi il faut, sous d'autres formes, de la réflexion et même de la discussion et par conséquent tout le contraire de la hâte".

Emile Faguet ajoute: "Cependant, ici, je suis tout à fait d'avis qu'il faut commencer par s'abandonner. L'auteur sentimental peint les sentiments du cœur moins pour les peindre que pour nous les inspirer. Il est un semeur de sentiments comme le philosophe est un semeur d'idées. Avant tout, il veut toucher. Toucher, c'est faire partager au lecteur les sentiments qu'on a prêtés à ses personnages; c'est nous mettre, par une sorte de contagion, dans l'état d'âme et dans les divers états d'âme des personnages qu'on a créés. Si l'auteur ne réussit point à cela, s'il ne touche pas du tout, laissons-le; mais s'il nous touche un peu, ne résistons pas, laissons-nous conduire par cet aimable guide, laissons-nous aller à l'impression, laissons-nous toucher, laissons-nous attendrir. Cette possession de nous-mêmes par une fiction est une chose assez curieuse. C'est une sorte d'enivrement, et c'est à la fois une perte et une augmentation de notre personnalité. C'est un état suggestif."

"En lisant un roman qui nous passionne, nous ne sommes plus nous-mêmes et nous vivons dans les personnages qui nous sont présentés et dans les lieux qui nous sont peints par le magus, comme dit très bien Horace, c'est-à-dire par le magnétiseur. Il y a une perte de notre personnalité."

"Mais aussi il y a augmentation de notre personnalité en ce sens que, dans cette vie d'emprunt, nous nous sentons vivre plus puissamment, plus amplement, plus magnifiquement qu'à l'ordinaire. Et ce moi d'emprunt, vivant d'une vie plus riche que le moi proprement dit, est encore nous-mêmes. Le moi proprement dit en est comme le support et s'en sentira agrandi. Nous recevons en nous l'âme de la princesse de Clèves et, tout en sentant fort bien que c'est d'une autre âme que nous vivons pour une heure, nous sentons aussi que notre âme à nous enveloppe l'âme étrangère qu'elle reçoit, et s'en pénètre et s'en enrichit merveilleusement, ou du moins d'une façon qui nous paraît merveilleuse."

"La lecture des romans suppose comme condition nécessaire: la réflexion; je veux dire de la réflexion qui juge, une assez grande connaissance des hommes, et je n'entends par là qu'une assez grande habitude d'observer les hommes autour de soi. Les jeunes ouvrières qui lisent les romans à bon marché ne sont capables que de l'enthousiasme du premier moment, que de ce que j'ai appelé l'abandonnement; le second moment

comme condition nécessaire: la réflexion; je veux dire de la réflexion qui juge, une assez grande connaissance des hommes, et je n'entends par là qu'une assez grande habitude d'observer les hommes autour de soi. Les jeunes ouvrières qui lisent les romans à bon marché ne sont capables que de l'enthousiasme du premier moment, que de ce que j'ai appelé l'abandonnement; le second moment

MARYSE

CONSEILS PRATIQUES

EMPLOI DU PAPIER JOURNAL

Le papier journal rend de grands services dans le ménage: il sert à nettoyer les carreaux de vitres et les miroirs; il sert à nettoyer les cuivres et à les entretenir en état de propreté; le papier de journal mouillé, roulé en boulettes bien serrées mises à sécher, fournit un produit de chauffage qui tient fort bien la chaleur. Enfin, pour nettoyer le fond des casseroles qui ont reçu le noir de fumée du foyer, rien ne vaut un papier journal froissé et légèrement humide.

Ne jetez donc pas vos vieux journaux.

GLACES RAYEES

Pour les glaces rayées par un mauvais nettoyage, faire une pâte avec de l'esprit-de-vin et du rouge d'Angleterre et en frotter la glace en travers des rayures en se servant d'un de chiffons. Continuer jusqu'à ce que le résultat soit satisfaisant.

JOSETTE

L'HORLOGE DES CHASSEURS

Elle sonne bien l'actualité. Et un chasseur naturaliste, à l'exemple des botanistes qui ont construit une horloge de Flore, a dressé une horloge ornithologique en notant les heures de réveil et le chant de certains oiseaux.

Le pinson est le plus matinal des oiseaux. C'est lui qui ouvre la marche, son chant devance l'aurore et se fait entendre de une à deux heures du matin. Après lui, vers deux heures et demie, la fauvette à tête noire commence son chant.

A trois heures, la caille, amie des débiteurs malheureux, semble par son cri: "Payez les dettes!" le avertir de ne pas se laisser surprendre par le lever du soleil. A quatre heures, le merle. De quatre à cinq, le mésange avec son chant agaçant. De cinq à six, se met à pépier le moineau frane, le gamin ailé, gourmand, tapageur mais hardi, et amusant dans son effronterie.

Elle est gentille, cette horloge vivante qui chante les heures matinales.

n'existe que pour ceux qui sont plus âgés et qui sont doués d'une certaine faculté d'observation et de mémoire; inutile ceux-ci goûtent des plaisirs beaucoup plus vifs, étant encore capables de s'abandonner, l'étant surtout de comparer le roman à la vie et d'éprouver des sensations d'admiration très vive quand ils estiment que le roman a copié la vie avec sûreté et plutôt l'a déformée de manière à accentuer plus vigoureusement ses traits caractéristiques."

Nous étudierons ensemble, la prochaine fois, un autre critérium à juger la fiction, et la lecture exige que nous soyons capables d'analyse autopsychologique pour être de bons lecteurs.

MARYSE

IMPRESSIONS DE SANATORIUM

LE VIEUX

Il faut les aimer beaucoup, les vieux ! Ils sont si gentils ! Redoublons de gentillesse pour mieux les égarer ! Et puis ! leur long passé d'expérience est une fontaine où l'on peut puiser abondamment.

Certes, quelques-uns n'ont guère d'instruction. Dans leur temps... "De mon temps"... comme ils disent si finement — l'instruction n'était pas très soignée, l'éducation n'était pas très poussée. On se saignait alors pour le savoir de l'ainé, ou du petit; les familles étaient nombreuses: les enfants venaient dras comme les épis au champ. Ça coûtait cher, le collège. Pour un, on se sacrifiait. Pour les autres, ma foi, tant pis ! point n'est besoin de grec ou de latin pour creuser un sillon... Les bras étaient bons ! Et les cœurs donc ?

Mais, quelle étude intéressante ils offrent quand même, ces vieux.

Ils ont été jeunes, humains aussi; ils le sont encore.

Alors, comme nous, les jeunes, ou les moins jeunes, hélas ! ils ont pu faire quelques... bêtises. Le cœur a dû flamber parfois.

Au bord de l'eau — lac ou rivière — dans les grands bois, la montagne ou la plaine, aux jours brûlants des fenaisons ou dorés des moissons, le sang a pu couler plus chaud, plus vif, dans leurs jeunes veines, et bondir fiévreusement de leur cœur. Quelque belle et florissante fille de chez-nous, fée des bois ou des champs, leur a bien lancé une oeillette — fleur de subtil — dont la pointe leur a touché le cœur. Ils ont bien dû, comme nous, connaître et vivre leurs jours de passion.

L'homme a-t-il donc changé depuis qu'il est homme ?

Mais, pour le vieux à qui je parle aujourd'hui, c'est si loin ce beau temps. Tous ces souvenirs s'estompent dans la brume du passé qu'il ne traverse plus que sur un pont de rêve. A peine s'il en retrouve la marque dans les vagues que la mer du temps a creusées sur ses joues, ou dans l'éclat argenté dont sa tunique est frangée.

Grand, massif, l'encolure terrifiante supporte une tête comme on en voit sur les médailles romaines. L'œil est vil, gris, petit, souriant et narquois; un oeil de bon tireur, de braconnier aussi; on rapporte qu'il passa, sous le nez des gardes-chasse qui le traquaient, un ballot de fourrures prohibées dans le double-fond invisible de son traîneau de traporteur.

Le teint est brun, hâlé, brûlé, par les soleils d'été, les vents d'hiver, les longues courses en canot, en forêt, dormant à découvert plusieurs mois à la file. La bouche est large, bien dessinée: les lèvres humides, charnues, s'entr'ouvrent sur des dents blanches que les années n'ont point ravagées. Le nez en bec de vautour descend d'un front large, éclairé, entre des sourcils broussaillards dont l'arcade abrite et protège l'œil pointu. Les pommettes très saillantes élargissent encore un masque puissant que tend une peau cuivrée. Les cheveux un peu follets, très fins, sont frisés à la pointe d'une ondulation que bien des filles envieraient. La chemise au col largement ouvert laisse deviner un torse de vieux chêne moussu.

La main longue, large, aux doigts flexibles, recourbés, est basanée, presque noire; la paume indique l'effort du travail pénible à la cognée, à la charrue, à l'aviron aussi; malgré sa couleur et son cal dur au toucher, elle ne manque pas d'élégance cette main, et s'harmonise avec un bras athlétique dont le poignet noueux semble être la racine torse d'un de ces grands hêtres que sa hache de bûcheron descendait autrefois.

Assis au coin du poêle, un vieux poêle à deux ponts, dans sa chaise de paille à berceraux qui l'entoure comme un vieil habit, pieds tendus, pipe au bec, il songe, il parle, et avec sagesse, en philosophe. Eh oui ! les bêtises de sa jeunesse — qui n'en a pas fait ? lui servent de tremplin pour moraliser. Heureux qui sait se servir de ses fautes pour ne plus fauter, et aussi pour faire la leçon aux plus jeunes.

J'aime l'écouter ce bon vieux. Il n'est pas très dégoûté; il est bien un peu rude et n'a guère de verni. Il n'a jamais lu les classiques — les romans — n'en plus. Mais tout cela, c'est

CONSEIL

Ami, ne quitte pas, pour un autre horizon,
Le seuil riant et frais de ta blanche maison
Et le calme jardin d'enfance où les abeilles
Suspendent leur murmure aux fleurs de tes corbeilles !
Reste au foyer, où rêve en frissonnant l'aïeul,
De crainte qu'au retour tu t'y retrouves seul !
Car sur les vieux parents inquiets que l'on quitte,
O mon ami, mon pauvre ami, les jours vont vite;
Et, quand ils ne sont plus, les vieux parents aimés,
Quand, résignés, leur doux yeux las se sont fermés
Et qu'un prêtre les a mis dormir, côte à côte,
Sous le tertre d'argile où déjà l'herbe est haute,
L'on songe, en tisonnant les cendres de son cœur,
Qu'on les aime trop peu, qu'on troubla leur bonheur,
Et, triste, on donnerait le restant de sa vie,
Pour retrouver l'ivresse, hélas ! si tôt ravie.
D'appuyer sur leur front ses lèvres doucement,
Ou pour pleurer sur les genoux, rien qu'un moment.

A. HARDY

si peu de chose.

Il bourne l'onguent sa pipe de son tabac Quesnel qui me semble bien fort. Et, ce qu'il en dépense des allumettes qui lui brûlent le bout des doigts sans même avoir touché son tabac ! Que voulez-vous ! Il est si occupé de son histoire qu'il en oublie l'allumage. Ses bottines lui serrent le pied. Alors, il les laisse près de sa chaise, et chaussé d'un gros bas de laine blanche du triot de sa "vieille", fumant ferme, éraclant fort, il jase vite en se bécotant lentement.

Son langage martelé me caresse l'oreille. C'est du terroir ces sons ruraux, ces syllabes bien frappées. C'est XVII^{ème} siècle, mais c'est tout de même du bon vieux français de France avec un tour normand, et des expressions de marin chez ce montagnard.

Je prie l'oreille avec attention mais, distraitement aussi, car, tout en lui donnant la réplique, l'aiguillon au besoin, je pense, je compare. Il la soutient bien la comparaison; certes ! l'enveloppe est plus épaisse chez lui, — mais le cœur ?

J'essaie de le revoir dans toute l'ampleur de sa vie — jeunesse ou quarantaine. Oh ! alors c'était un hercule: six pieds de haut et dans les deux cents livres bien réparties sur une charpente de lutteur.

Ce devait être un tempérament violent, avec un bon caractère et un cœur d'or, prêt à tous les dévouements.

Sa vie n'était pas traitée à la douce. L'hiver il "faisait" parfois les chantiers "d'en haut" — sur l'Outaouais. C'était l'isolement, la solitude des individus parqués la nuit dans un mince camp de "bueux", comme dans l'entrepôt d'un navire.

Mais, le jour, c'était magnifique. Dans l'éclatement splendide de la neige au soleil, sous l'action de muscels sautés et forts comme l'acier, le fer de la cognée mordait à coups répétés le cœur des géants de la forêt. Puis, au printemps, après la "descente" des glaces, c'était la "drave", le flottage du bois, jeu superbe et dangereux. On y prenait bien quelquefois un bain glacé... et forcé, mais les accidents graves étaient rares tant ils étaient habiles ces enfants des bois. Ensuite, c'était le retour chez-soi, le gousset bien garni de la "paye" de l'hiver... si la soir, étanchée par M. John de Kuyper aux épaules carrées, n'avait pas été trop longue, et les déli-

ces de la ville trop coûteux.

Ah ! les hommes n'ont pas toujours le respect de ce qui fait leur force.

Pendant qu'il me raconte ainsi ses aventures et ses souvenirs, je me demande: A-t-il connu l'amour, le vrai, le grand amour ? A-t-il tenu sur son cœur comme on croit tenir l'infini, la femme qui pour lui le reflétait. Des yeux se sont-ils renversés sous la caresse de son regard enflammé, et des lèvres ouvertes lorsqu'il murmurait des mots d'amour sur le bord de leur coupe frémissante ? A-t-il noyé ses doigts dans le flot tiède et mouvant d'une chevelure brune ou blonde ? Sa tête s'est-elle appuyée longuement sur une poitrine aimée pour écouter le rythme d'une vie frapper son oreille et sentir le cœur aimé battre sur sa bouche ?

Etait-il sincère ? N'a-t-il aimé qu'une fois, une seule femme ? Dans sa vie, la femme a-t-elle surgi qui personnifiait l'amour, le dévouement, la sacrifice ?

Aimait-il pour lui seul ou pour l'Aimée ? Recherchait-il l'Amour ou la Femme ?

Mystère que ce cœur d'homme ! Pourquoi le vouloir percer ?

La neige couvre sa tête qui déjà se penche vers la terre qui l'attend. Laissons-là cette analyse et cette comparaison. Malgré les quelques couches de vernis d'une époque plus raffinée et d'une civilisation peut-être supérieure, je sens qu'à tout prendre il m'est bien meilleur moralement; quant au physique, en dépit de son âge avancé, il est encore plus solide que je ne le suis maintenant, et il me survivra peut-être, qui sait ?

... "De mon temps"... le bon vieux temps, dis, Vieux ! n'était-ce pas le meilleur temps ?

PAUL RAINVILLE

Sanatorium du Lac Edouard.

Soulagez
le RHUMATISME
Avec
Pilules DODD'S pour le Rein



LA MODE D'AUTOMNE

DES MANTEAUX

L'année dernière, vous portiez, mesdames, des robes aux teintes vives sous un manteau de couleur foncée. Cette année, dame la mode préconise l'inverse, — mettez un manteau de nuance claire sur une robe de ton plus foncé. Ainsi, par exemple, noir et vert seraient une heureuse combinaison surtout si vous garnissez le manteau vert d'astrakan noir.

COSTUMES

Les costumes en velours, si souples, si chatoyants, seront très en vogue cet hiver; ils ont une note d'élégance recherchée et comme unique garniture: de la fourrure, soit de l'hermine, du vison, du caracul et la martre du Japon si recherchée.

CHAPEAUX

Le feutre, dans le domaine des chapeaux, est de préférence le choix des élégantes. Les modèles "bateau", "képi", ceux qui s'inspirent des modes du second empire et ceux-là qui ont une allure de Bersagliéri campés un peu éramement sur le côté de la tête, représentent toute la gamme des créations nouvelles en vogue.

Les plumes de coq ont la faveur pour les chapeaux dits "troitrois", et la plume d'autruche reprend toute son ancienne place d'honneur sur les chapeaux de toilette. La forme turban possède une note de coquetterie que plusieurs élégantes voudront adopter.

BAS

Les bas seront plus sombres et dans un choix de teintes tirant sur le brun.

CHAUSSURES

Les escarpins de suède, chevreau noir ou brun, seront portés pour la rue. Pour le soir, le lamé le brocard, le satin; quelques-uns sont découpés sur le dessus et ressemblent fort à une sandale, mais avec un talon très haut.

ACCESSOIRES

— Les ceintures accompagnent quoi que ce soit dans les vêtements féminins: ceintures de ruban, de satin, de cuir verni, de suède, de daim, autant de fantaisies diverses qui ajoutent une note d'achevé, à vos différentes toilettes du jour ou du soir. Reste à faire choix, d'après les circonstances de la vie mondaine, entre une ceinture de bri lants ou de métal tressé pour les grandes toilettes et pour les tailleurs, quelque chose de pratique, il y en a de toutes formes, de toutes teintes de cuirs.

VAL-MORIN

— A l'occasion des Quarante-Heures, MM. les abbés J. Papineau de Lesage, E. Gohier de Saint-Sauveur, A. Gibaut de Sainte-Adèle, sont venus prêter leur concours.

— Mlle Cécile Lep est allée visiter Toronto et Détroit.

— Mlle Marie-Jeanne Loens est revenue de sa promenade à Mont-Laurier.

Mme Henri Lamoureux et ses enfants sont venus passer une quinzaine chez M. Eugène Larose.

Magasin Indépendant Victoria Henri Gareau St-Faustin Station

Spéciaux du 5 au 10 octobre 1931

MACHINE A LAVER "Red Star", de seconde main, vaut une neuve. Je vous l'offre Pour ...	10.00
SUCRE GRANULE 100 lbs pour ...	5.10
CASSONADE BRUNE 100 lbs ...	4.90
BEURRE DE BEURRIERIE la lb. ...	25c
FLEUR D'AVOINE avec cadeaux Pour ...	29c
FLEUR D'AVOINE sans cadeaux Pour ...	23c
SAVON COMFORT ou BARSALOU 10 morceaux FEVES AU LARD Clark's grosses btes 2 pour ...	35c
SOUPES AYLMEY LEGUMES 3 boîtes pour ...	25c
SAUMON ROSE Choix 2 btes Pour ...	25c
ESSENCES Victoria 1 oz. Pour ...	10c
EPICES VICTORIA Paquets 2 oz. pour ...	10c

POUR DU COMPTANT

25c

39c

25c

30c

50c

50c

2 10

1.50

1.25

10c

10c

PROPOS FINANCIERS

LA CONCEPTION NOUVELLE DU PLACEMENT

L'idée que l'on se fait aujourd'hui du placement diffère à plusieurs points de vue de celle qu'on s'en faisait il y a quelques années.

Avant la guerre, nos épargnants et rentiers ne voulaient entendre parler d'autre mode de placement que le prêt hypothécaire. Celui-ci a des avantages que nous ne contestons pas. Il n'a cependant pas la souplesse du placement mobilier. Pendant la guerre, les pouvoirs publics, forcés par les nécessités du temps, ont dû emprunter des sommes énormes. Ils se sont adressés au public. Des campagnes de souscription bien organisées ont révéilé à notre population les avantages du placement sur obligations et commencé son éducation sur ce point. Le succès de ces campagnes a eu un autre résultat: ouvrir les yeux de nos financiers, de nos industriels sur la richesse de notre réserve-épargne, et sur l'importance de diriger cette réserve vers la production. Par l'intermédiaire de banquiers en valeurs, ils se sont mis, les uns après les autres, à demander au public les sommes dont ils avaient besoin, qui pour réorganiser, qui pour agrandir leurs entreprises. L'épargne canadienne, habituée déjà à placer sur les obligations des pouvoirs publics et instruite par les campagnes de propagande de maisons d'affaires sérieuses, s'est mise, petit à petit, à étudier les différents placements qu'on lui offrait, cherchant derrière l'étiquette, la valeur intrinsèque. Il s'est initié ainsi aux différentes catégories de valeurs mobilières, leurs particularités et leur avantage. Alors qu'il n'y a pas quinze ans, les obligations étaient de prime abord considérées comme le seul placement sûr, on se rend compte aujourd'hui que certaines actions ordinaires valent, au point de vue de la sécurité et du rendement, les meilleures obligations. Les esprits ont évolué en s'éclairant. On admet volontiers aujourd'hui qu'il y a des obligations très spéculatives et des actions ordinaires absolument recommandables.

Nous avons marqué précédemment ce qui fait la différence essentielle entre l'action et l'obligation, l'actionnaire et l'obligataire: celui-ci est un simple créancier à qui l'on verse un intérêt à un taux déterminé; celui-là est un associé, un co-propriétaire à qui reviennent les profits réels de l'entreprise. Certaines entreprises industrielles et commerciales, autrefois la propriété d'un seul individu ou d'un petit groupe de capitalistes, ont pris une telle ampleur et représentent des mises de fonds si considérables, que toute la fortune du plus puissant millionnaire n'y suffirait pas. Les grandes entreprises modernes n'appartiennent plus à quelques hommes, mais sont en fait la propriété de milliers d'actionnaires disséminés dans toutes les parties d'un même pays et même dans tous les pays du monde. Mais c'est l'action et non pas l'obligation qui permet ainsi la division presque à l'infini des grandes propriétés industrielles ou commerciales.

Or l'industrie est essentiellement créatrice de richesse, puisqu'elle réunit dans un même effort de production le capital et le travail. Elle progresse en raison même des progrès de la civilisation, c'est-à-dire dans la mesure où les besoins humains se multiplient. Il est indéniable, en effet, que la vie moderne comporte une multiplicité de besoins nouveaux, que l'on ne connaissait pas il y a cent ans et même cinquante ans. Or ces besoins nouveaux, comme d'ailleurs ceux qui sont inhérents à l'existence humaine et qui subsistent de tous les temps, ce sont les entreprises industrielles et les grands organismes de service public qui sont appelés à les satisfaire. Les entreprises de base d'un pays ne peuvent donc pas manquer de progresser avec le pays même où elles sont établies. Elles ont fait la fortune de ceux qui les ont lancées; et elles ont enrichi les centaines d'actionnaires qui leur ont confié des capitaux, et elles continueront d'enrichir les milliers d'autres que leur expansion constante attirera à elles. Indépendamment de l'influence que peut exercer la Bourse sur le cours momentané des actions, l'actionnaire ou co-propriétaire d'une entreprise fondée sur les ressources naturelles et adaptées aux besoins fondamentaux d'un pays, peut espérer voir ses actions s'apprécier proportionnellement au progrès du pays même où cette entreprise est établie.

Les exemples ne manquent certes pas qui illustrent d'une manière frappante ce que nous affirmons ci-dessus. C'est qu'il y a quinze ou vingt ans, on mis en portefeuille des actions des grandes entreprises de base du Canada ne le regrette certainement pas aujourd'hui. Ils ont vu leurs entreprises grandir avec le pays lui-même, s'étendre parfois à toutes les parties du pays et même à l'étranger. Ces entreprises sont tellement liées au sort du pays lui-même qu'on ne saurait concevoir sans elles le Canada économique. Mais ceux qui ont acheté des obligations de ces compagnies à la même époque ont-ils bénéficié dans la même mesure de leurs progrès? Poser la question, c'est y répondre.

Les capitalistes petits ou grands, les modestes rentiers qui se sont procurés, dès le début, des actions de l'une ou l'autre de nos grandes entreprises hydro-électriques, par exemple, ont fait un placement qu'ils n'ont pas eu lieu de regretter. L'industrie hydro-électrique est à l'origine même de nos progrès industriels et économiques. Notre province surtout, dépourvue totalement de charbon, ne pourrait certes pas espérer le grand avenir industriel qu'elle peut envisager, sans les centaines de chutes d'eau disséminées dans toutes les parties de son territoire. L'industrie hydro-électrique dont l'organisation remonte à peine à 40 ans, compte déjà parmi les plus puissantes et les plus prospères de la province et pourtant les chutes d'eau aménagées ne représentent même pas encore le cinquième de l'énergie utilisée. Comme nous l'avons dit plus

LOI DES LISTES ELECTORALES

CONFECTION DU 1er AU 15 SEPTEMBRE — DEMANDE DE CORRECTION DU 16 AU 30 SEPTEMBRE — MISE EN VIGUEUR LE 16 OCTOBRE.

UN DOCUMENT QU'IL FAUT CONSERVER

Après les élections du 24 août dernier, des plaintes se sont élevées de partout de la part d'un grand nombre de gens qui n'ont pu voter parce que leur nom n'apparaissait pas sur les listes électorales. Il ne faut pas que la chose se répète.

Voici un résumé précis de la loi des élections de la province de Québec, mise à jour de tous les amendements à date, préparé par un juriste au courant du droit public de la province.

Tous les citoyens ont intérêt à connaître ces dispositions, quelles que soient leurs attaches politiques.

1 — CONFECTION DES LISTES ELECTORALES

a) Par le secrétaire-trésorier.
1° La liste électorale se fait chaque année dans les quinze premiers jours de septembre, par le secrétaire-trésorier de chaque municipalité de la province. Le mot "secrétaire-trésorier" comprend le greffier.

A titre exceptionnel, les villes de Hull, de Sherbrooke, des Trois-Rivières et de Valleyfield font dresser ces listes dans les quinze premiers jours de mars, tous les deux ans (la dernière fois, en 1931). Les villes de Montréal et de Québec ont un régime spécial: à Montréal, un fonctionnaire spécial dresse la liste électorale tous les deux ans, au mois de décembre (la dernière fois, en 1930); à Québec, un fonctionnaire spécial commence à dresser la liste tous les ans, au mois de mai.

L'article 20 de la loi des élections indique la forme de cette liste.

2° Il faut une liste (en double)

haut d'une façon générale, il n'est même pas possible de concevoir le progrès économique de notre province sans l'expansion de l'industrie hydro-électrique.

Nous pourrions continuer ainsi et passer en revue nos services publics, nos grandes industries de base: téléphone, transport, construction, brasserie, métallurgie, etc. Nous en arriverions toujours aux mêmes conclusions. Ceux qui veulent faire un placement véritablement fructueux s'intéressent aux entreprises qui répondent aux besoins fondamentaux du pays, dont le sort et les progrès sont intimement liés au sort et aux progrès du pays lui-même. Dans un pays neuf comme le nôtre, déjà prospère, mais dont l'organisation économique commence à peine, cette étroite association du sort collectif au sort de telle entreprise constitue un gage de succès.

Pour chaque municipalité. S'il se trouve plus de 200 électeurs dans la municipalité, il faut une liste (en double) pour chaque arrondissement de vote. Ces arrondissements mesurent au plus huit milles sur huit milles et comprennent 200 électeurs ou fraction de ce nombre. C'est le conseil municipal, avant le 1er décembre de chaque année, ou à son défaut l'officier-rapporteur, sur réception d'un bref d'élections, qui doit établir ou modifier ce ou ces arrondissements.

Pour chaque partie de municipalité ou d'arrondissement de vote qui couvre plus d'un comté électoral, il faut une liste (en double).

Pour un territoire non érigé en municipalité ou dont le conseil n'est pas organisé, il existe une liste électorale temporaire. C'est celle de la municipalité (voisine ou autre) du même comté électoral, à laquelle le cabinet provincial a annexé ce territoire, par décision annoncée dans la Gazette officielle, au moins 31 jours auparavant.

3° La liste électorale doit comprendre, par ordre alphabétique, tous ceux qui sont électeurs d'après la loi des élections de la province. (Voir plus bas). Les corporations ne peuvent être électrices.

Chaque électeur doit être inscrit seulement sur la liste de la municipalité ou de l'arrondissement où il a son domicile durant les quinze premiers jours de septembre. Le domicile est le lieu où l'électeur a son principal établissement.

Si un électeur ne possède pas à son domicile toutes les qualités requises, il lui suffit d'établir qu'il possède dans une autre municipalité de la province celles qui lui manquent pour avoir droit d'y être inscrit.

4° La liste électorale doit aussi comprendre (depuis le 21 février 1927) toutes les électrices, à quel titre que ce soit, dont les noms paraissent, soit au rôle d'évaluation en vigueur pour fins municipales, soit aux listes électorales en vigueur dans la municipalité.

5. La liste électorale, une fois close, doit ajouter A PART, comme nommément inhabiles à voter, les personnes suivantes et les raisons de leur inhabilité:

- a — les juges, magistrats de district et recorders;
- b — les sauvages et métis des réserves;
- c — les personnes convaincues depuis moins de six ans de manœuvres frauduleuses, de supposition de personne, ou de complicité dans cette dernière infraction.

6. Le secrétaire-trésorier doit certifier par écrit sous serment l'exactitude de chaque double de la liste électorale qu'il a dressée.

7. Chaque conseil municipal doit avoir à posséder un secrétaire-trésorier en état de dresser la liste électorale

LA PROTECTION DES ENFANTS

M. A. Gaboury, le dévoué secrétaire général de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, nous demande de publier la lettre suivante qu'il a adressée à MM. les curés.

Nous nous rendons avec plaisir à cette demande afin que le public soit mis au courant de la campagne entreprise pour protéger les enfants.

Le 25 septembre, 1931

Cher Monsieur le Curé,

Nous avons bien le droit de nous réjouir ensemble, au moins un peu, des succès que nos campagnes ont remportés; les dernières statistiques du Canada démontrent que Québec a eu moins de fatalités aux traverses à niveau que les autres provinces. Il y a eu sans doute trop de pertes de vies: onze, mais c'est une diminution consolante qui nous permet d'espérer

dans les quinze premiers jours de septembre de chaque année.

B — Par un greffier "ad hoc".

1. Si le secrétaire-trésorier n'a pas fait publier, au plus tard le 17 septembre de chaque année, l'avis de dépôt de la liste électorale régulièrement assemblée, toute personne ayant droit d'être inscrite comme électeur dans la municipalité peut en tout temps demander la nomination d'un greffier "ad hoc" pour préparer la liste électorale.

Cette demande et cette préparation sont aux frais du secrétaire-trésorier de la municipalité, à moins de raisons spéciales à la discrétion du magistrat qui juge la demande.

2. Il suffit à cet effet d'une requête sommaire présentée au magistrat ou à un juge de la Cour supérieure, qui doit nommer ce greffier "ad hoc" pour préparer la liste de la manière indiquée plus haut.

Le magistrat doit aussi constater si la municipalité doit être divisée en arrondissements de vote (pour chaque groupe de 200 électeurs). Si oui, il doit ordonner cette division en arrondissements.

3. Le greffier "ad hoc" doit procéder dans les quinze jours de sa nomination.

Il a à ce sujet les mêmes pouvoirs et les mêmes devoirs que le secrétaire-trésorier de la municipalité.

Le maire et tous les membres du conseil municipal doivent, sous peine d'amende, fournir à demande à ce greffier "ad hoc" le rôle d'évaluation et les listes qui doivent servir de base à la liste électorale demandée.

(A Suivre)

que, si nous n'interrompons point nos activités, nous verrons notre oeuvre couronnée d'un succès encore plus grand.

Nous vous joignons encore, cette fois-ci, quelques affiches illustrées qui devraient inspirer à ceux qui les verront, l'idéal humanitaire que nous voulons transmettre à tous.

Voulez-vous les faire afficher bien en vue? — Seriez-vous assez bon l'en passer au Directeur de l'Ecole Paroissiale? — Nous vous en enverrons autant que vous en désirerez — et — si votre maître de poste, votre maire ou votre marchand voulait aussi en placer quelques-uns à la vue des paroissiens, nous serions heureux de leur en envoyer si vous voulez bien nous faire parvenir leur nom.

J'ose vous prier de nouveau d'extorier vos paroissiens à marcher du côté gauche de la route, comme l'indique l'affiche incluse. Il importe aussi à la Sécurité des routes de campagne que les riverains fassent disparaître de leur propriété les haies ou les broussailles qui obstruent la vue des automobilistes. De plus la nécessité d'un fanal ou d'un réflecteur sur toutes les voitures, le soir, se fait de plus en plus sentir. C'est un point sur lequel il faut appuyer. Un jour viendra où la pression sera si forte que le gouvernement devra adopter une loi obligatoire contenant une clause pénale, ce qui créera des responsabilités que les gens regretteront de s'être attirées par leur incurie.

Cher Monsieur le Curé, voulez-vous leur dire bien haut, de la chaire, votre parole est si influente. Il nous

semble toujours que nous viendrons à bout de secouer l'apathie générale et que nous réussirons à éveiller chez nos gens l'instinct de la préservation personnelle. Sans cela le gaspillage de vies humaines continuera à drainer chaque année le capital humain si précieux pour notre pays.

Mille mercis pour toute l'aide et pour la coopération que vous voudrez bien nous accorder comme vous l'avez si bien fait par le passé.

Vos tout dévoués,
LIGUE DE SECURITE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.



Donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi-porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeuner,
8 tasses.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.
GLOBE TEA Co. MONTREAL

Un fini à mur bon marché

WALPAMUR le fameux fini mat pour murs et plafonds coûte peu et s'applique si facilement que peu suffit à une large surface.

Vous avez un choix d'une variété de couleurs délicieuses qui sèchent avec un fini de velours.

Il reflète une lumière adoucie et fait ressortir vos décorations d'une façon charmante. Dure bien, se lave, résiste au feu et donne un charme égal à une grande variété de surfaces.

Demandez conseil à votre peintre-décorateur ou à votre marchand. Demandez-lui une carte de couleurs ou écrivez-nous.

Walpamur

un produit de
The Crown Diamond Paint Co. Limited
TORONTO - MONTREAL - HALIFAX

Les Produits Walpamur sont vendus chez
DESJARDINS & FRERES, SAINT-JEROME

VOS FORCES S'EPUISENT SANS LES "ENZYMES"!



Le malt d'orge, la base même de la BIERE DOW OLD STOCK, est très riche en ENZYMES, les ferments solubles qui transforment les éléments nutritifs de l'orge de façon à les rendre assimilables par le corps humain.

Le procédé de brassage Dow rend possible la réaction complète des enzymes et permet aux précieuses propriétés nutritives de l'orge de passer dans la bière.

C'est pourquoi la Bière Dow Old Stock n'est pas seulement un breuvage moelleux et rafraîchissant... mais en outre une source de santé et de vigueur. Il n'est pas étonnant qu'elle soit toujours et partout la favorite de ceux qui veillent sur leur santé!

ENZYMES

Les enzymes sont des ferments solubles essentiels, présents dans les sucres digestifs et dans certains aliments, dont ils transforment les éléments nutritifs de façon à les rendre assimilables. Sans leur concours, la plupart des êtres vivants ne pourraient trouver leur subsistance dans la nourriture. Leur action fait partie du processus de vie de la nature, qui rend possible la respiration, assure la croissance et entretient les forces.

Bière

Dow

Old Stock

SES ENZYMES FAVORISENT LA SANTE



DEPUIS
1898



Les Canadiens reconnaissent, depuis nombre d'années déjà, que les produits de leur pays sont égaux, sinon supérieurs, aux produits importés. Depuis 1898, la très haute qualité du Gin Canadien Melchers Croix d'Or est universellement reconnue. Et la preuve en est que ce gin n'a pas cessé, depuis lors, de jouir de la plus grande vente au Canada parmi les gins du type hollandais.

Fabriqués au Canada par des Canadiens

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Bortherville, Qué. Distillateurs depuis 1898 Bureau-Chef: Montréal

Gin Canadien
Melchers
Croix d'or

10 ONCES \$1.10
26 ONCES \$2.55
40 ONCES \$3.65

LETTRE D'UN MISSIONNAIRE

Ma chère mère,

La présente lettre vous est adressée par un curé de campagne. Je viens de recevoir un petit coin du pays où je devrai travailler à court terme des Okinawais. Les quatre cinquièmes de l'île d'Okinawa me sont échus en héritage avec deux chrétiens et trois catéchumènes. Depuis décembre dernier, j'étais l'assistant de R. P. Maxime Schiller à la mission catholique de Naha. Parce que je viens de terminer ma préparation missionnaire, je dois commencer à travailler avec responsabilité personnelle; c'est le sort de tous les missionnaires. Ne me félicitez pas, mais priez surtout pour moi et mes païens! Le Curé de Naha conserve le sud de l'île avec les deux principales îles situées à une et à deux journées de Naha. Au lieu d'aller m'installer à Nago, la troisième île en importance à Okinawa, à 40 milles de Naha, ne serait-il pas préférable de me faire construire une voiture qui me servirait à la fois de chapelle et de résidence? Ainsi, je pourrais visiter mon district sans trop de difficultés. C'est vraiment peu intéressant de voyager en ce pays, dans des autos qui débordent, et il faut toujours avoir soi l'autel portatif et des provisions. Ensuite, mes compagnons d'ambulance sont des païens qui font bonne chère. J'ai un pied à terre à Naha, car l'hospitalité du P. Maxime a toujours été appréciée par ses voisins.

Vous n'avez pas oublié mon 31ème anniversaire. Vous avez sans doute pensé que j'étais chez moi, bien tranquille, attendant le bateau qui m'apporterait vos lettres et vos vœux. Le 28 août 1931, je disais la messe dans un village de campagne, n'étant entouré que de braves païens. Mes aventures méritent-elles d'être relatées? Voilà les faits!

Il y avait à l'horizon plusieurs départs pour Oshima, et j'étais embêté pour aller rejoindre ces amis jusqu'au bateau. J'ai prétexté un voyage à la campagne et je filai à petite vitesse à la découverte des braves gens de mon district; chemin de fer, auto et voiture me transportèrent jusqu'à un petit village dont je ne savais pas même le nom. Je ne savais pas non plus quel nom donner à la grosse voiture qui me traîna dans des chemins impossibles. C'est une boîte massive et étroite, sur des roues qui roulent évidemment, mais en faisant mille contorsions sur les chemins défoncés. J'ai dû donner plusieurs coups d'épaule et suivre le camion sur une grande distance. Enfin j'ai découvert le village en question, dont le seul mérite est de n'avoir pas d'hôtel. Mon ami, M. Tinen, n'était pas chez lui; en attendant son retour, je me reposai sur le seuil de l'entrée. Une campagnarde préparait de la farine de riz pour le repas du soir; et une vieille s'efforçait à con-

soler une petite fille à qui j'avais eu le malheur de parler; les étrangers sont les êtres-mitaines des Japonais. M. Tinen arriva tout essoufflé et surpris de constater que j'avais pris son invitation au sérieux. Ce Japonais, ayant passé une vingtaine d'années au Canada, causa en bon anglais et me fit présenter de la pâte de riz, encore pétillante de graisse. Je partageais le festin préparé pour la fête des morts, et cela en face de l'autel chargé d'offrandes: les mânes des ancêtres ont dû tressaillir et fuir loin de là. Après les fêtes de la première lune, les banquets vont continuer pour consumer les dons offerts par la parenté: melons, cannes à sucre, thé, gâteaux et saké (Boisson japonaise). Mon ami causa avec plusieurs personnes pendant une promenade et finalement je constatai que je devais souper et coucher à trois ou quatre endroits. Comme je n'avais plus d'inquiétude sur ce côté, j'allai me baigner sur une plage magnifique; le paysage seul suffisait à me faire oublier mes fatigues. Devant moi, l'océan Pacifique, et au-dessus de ma tête, les ruines d'un vieux château de samurai (seigneur japonais), au milieu de pins gigantesques; au loin, une presqu'île en miniature et l'embouchure de la plus longue rivière d'Okinawa. Après le coucher du soleil, nous retournâmes au village. M. Tinen voulut me présenter à un gros propriétaire de l'endroit, qui abandonna ses visiteurs pour me faire les honneurs de son hospitalité. Je saluai et déclarai tous mes titres. On nous servit du thé. Avec des termes très aimables, le maître déplorait l'absence d'hôtels au village, et il suggéra de me faire conduire chez un tel car son fils, étudiant à Tokio, occupait la seule pièce disponible chez lui. Enfin après réflexion et quelques mots avec ses gens, il revint auprès de moi, me dire que j'étais son hôte aussi longtemps que bon me semblerait. Je pensais à la charité de mes parents envers les voyageurs en tout temps de l'année; et ici, en pays païen, à quel titre pouvais-je m'attendre à tant d'amabilité? On dit que les Japonais sont très hospitaliers, mais je crois que c'est à cause des visiteurs qui vont s'installer chez eux sans scrupule; et c'est bien difficile de s'en débarrasser, car la politesse japonaise est très exigeante. Quant à moi, victime des circonstances, j'acceptai l'offre de mon hôte, et j'oubliai toutes les autres prévisions de l'après-midi. J'ai été servi comme un vrai seigneur. Les quatre enfants sont venus me présenter leurs hommages, et le père leur expliqua que j'étais un prêtre catholique, venu du Canada pour faire connaître la religion catholique. Nous avons causé ensemble des choses d'Europe et d'Amérique, puis on m'apporta un succulent souper que je dégustai sous les yeux de toute la famille. Peut-être m'a-t-on trouvé malhabile à manier les bâtonnets qu'il faut promener sur tous les plats en même temps; poisson, légumes, mets sucrés et surtout le riz le plat de résistance. Le thé nous ai-

de à avaler les bouchées de riz qui risquent d'étouffer les étrangers. En terminant, j'ai fait un profond salut en déclarant que j'étais rassasié. Après quelques minutes, mon hôte me proposa une promenade au clair de lune; auparavant, je lui parlai de ma messe du lendemain. "J'allais vous demander si vous aviez des cérémonies spéciales" m'a-t-il répondu; et il me dit que ses amis seraient heureux d'être présents. Il me proposa de dire la messe à la salle publique du village, à condition que j'adresse la parole aux assistants. J'acceptai avec hésitation, car je doutais de mes forces; il fallait tôt ou tard essayer mes ailes! Notre promenade nous conduisit sur la grande route, sur le bord de laquelle plusieurs hommes causaient ensemble en buvant du thé. Je me suis assis à côté d'eux avec mon hôte, et la conversation roula sur la religion, et j'eus l'avantage de rencontrer les principaux du village. Tous étaient fiers de voir un missionnaire catholique au milieu d'eux, et chacun approuva le projet de la messe pour le lendemain, si je n'étais pas trop matinal. Vers minuit, je m'excusai et me retirai avec mon hôte, pour prendre un peu de repos. Mon lit était prêt; à la mode japonaise, j'allais coucher sur les nattes, avec un oreiller en bois, sous un immense monstiquaire. Me croirez-vous, j'ai fait de beaux rêves!

Je me réveillai vers sept heures. Pendant que la famille offrait ses hommages aux âmes des défunts, dans une salle voisine, je récitai mon bréviaire. Vers neuf heures, je refusai le thé pour la cinquième fois, et je me rendis au "karaba" (club), où l'autel fut vite préparé, puis j'attendis. La messe commença à dix heures avec une assistance de douze personnes; jusqu'à la fin, je n'entendis pas un seul bruit, si ce n'est le tapage des enfants dans la rue. Notre Seigneur descendit sur l'autel, au milieu de gens qui ne Le connaissaient pas; quelle tâche sublime pour le missionnaire, qui continue d'annoncer aux hommes l'avènement de Jésus Christ! Selon ma promesse, il fallut m'excuser: avec de profonds saluts, je remerciai ces amis de la veille, et les priai d'excuser mes pauvres paroles; je parlai de la Messe, du catéchisme, puis je répondis aux questions posées. Comme finale, je leur conseillai de prier, car la foi, est un don de Dieu. Je n'avais jamais parlé en public; je fus surpris de constater que l'entretien avait duré plus d'une heure. J'ai pensé à ma mère bien des fois ce matin-là; daignez me remercier Dieu avec moi, pour cet heureux anniversaire!

Je quittai mon hôte dans l'après-midi, en lui promettant de revenir bientôt. Il fallait venir prendre la calèche à deux milles du village. Baigné de sueurs et la gorge desséchée, j'ai fait encore un mille pour trouver une bouteille de cidre des temps anciens. Tout à coup, je fus abordé par un monsieur bien mis, qui me demanda si j'étais catholique. Il me disait avoir une bible catholique que je voulais voir, et sur ce prétexte, je m'arrêtai chez lui pour causer. Il avait écrit plusieurs cahiers sur la religion catholique et sur Saint-François d'Assise qu'il classait parmi les protestants. Vraiment, mon homme s'était un peu fatigué la tête avec ses recherches. Je lui conseillai de trouver quelques bons livres qui le guideraient dans son travail. Je voulais savoir dans quel but il se donnait tant de peine. Il me répondit qu'il voulait savoir si les Européens et les Américains avaient bien raison de rejeter le bouddhisme en se contentant du catholicisme ou plutôt du christianisme. Avant de partir, il me demanda une explication: puisque saint François s'était illustré par sa grande pauvreté et son profond mépris de l'argent, pourquoi donc, moi-même, un franciscain, ne l'imiterais-je pas? Je lui ai raconté notre genre de vie dans les couvents du monde entier et lui fis remarquer que dans les missions, nos obligations étant différentes, nous étions autorisés d'agir autrement. Aurait-il pu me payer mon voyage jusqu'à Naha? Je préférais voyager à mes frais et me hâter de revenir à Naha terminer mon anniversaire. En rentrant chez moi, sur mon bureau, quelques lettres du Canada et des journaux m'attendaient.

Avant de clore ma lettre, permettez-moi de vous parler de Naha. La ville est redevenue solitaire, car les enfants ont recommencé leurs classes; nos cours de catéchisme s'ouvrent aujourd'hui. Nous préparons quelques adultes au saint baptême: un professeur d'anglais à l'école supérieure des filles, doit abjurer le protestantisme, le jour de la nativité de la Sainte Vierge, et nous baptiserons sa petite fille; auparavant, le jour de l'Assomption, nous avons eu trois nouveaux chrétiens. Il doit y avoir des conférences sur la religion catho-

FERME-NEUVE

— M. Isaie Godmer, de cette paroisse, vient d'entreprendre la construction du presbytère pour un montant de \$13000.00. C'est une construction à 2 étages, en bois lambrissée en briques. Les travaux sont sous la direction de M. A. Lebrun, de l'Annonciation, et avancent rapidement.

— Mme Joseph Maillé vient de mourir, après une assez longue maladie, et ce, à l'âge de 61 ans.

— Tout dernièrement, un violent incendie détruisait le garage de M. Omer Brunet. C'est à peine, si on eût le temps de sauver l'automobile, qui se trouvait à l'intérieur. Les dommages s'élevaient à environ \$500. Pas d'assurances. L'incendie est dû à une explosion de gazoline.

— "L'International Paper Co. of Canada" ne coupera pas de bois marchand, cette année, sur ses limites du haut de la Rivière Gâtineau. Cela

lique, le mois prochain: ce sera très profitable pour notre mission. Priez beaucoup à cette intention.

Deux typhons passèrent successivement dans nos îles; Okinawa n'a pas eu de dégâts, mais dans une autre île du sud, trois mille maisons ont été renversées écrasant une quarantaine de personnes. La fièvre — la dengue — est complètement disparue. Les chaleurs continueront encore ces deux mois-ci; croyez que nous sommes habitués à nager dans la sueur. Il n'y a rien comme l'entraînement pour faire de nécessité vertu!

Ma chère mère, portez-vous bien. Ne me trouvez pas à plaindre, mais soyez heureuse si votre fils peut faire quelque chose pour le Bon Dieu. Des saluts à la famille et aux amis. Je vous bénis et vous embrasse.

Votre fils missionnaire,
P. Pierre-B. CHARBONNEAU, o.f.m.
Mission Catholique
Naha Okinawa Japon
1er septembre 1931.

causera un peu de dommage même dans notre région.

— La récolte, engrangée dans d'excellentes conditions, est abondante, comme la chose n'est pas arrivée depuis longtemps.

— Nous avons eu notre pèlerinage annuel au champ des morts, dimanche dernier, à 3 hres P. M. Le sermon a été fait par M. le vicaire Brodeur et la cérémonie présidée par M. l'abbé Joyal, du Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier. Y assistaient, M. le curé Martin, MM. les abbés Saint-Pierre, Latourelle, Sanson, etc., ainsi qu'un grand nombre de fidèles venus de toute la région pour rendre hommage à nos chers disparus. La température s'y prêtant, tout contribua à rendre la cérémonie des plus impressionnantes.

— Nous avons eu nos Quarante-Heures la semaine dernière. MM. les curés de Mont-Laurier, du Lac des Écorces, de Barrette, de Sainte-Anne du Lac, de Lac Saint-Paul, de Mont-Saint-Michel, MM. les abbés Sicotte, de l'évêché et Saint-Pierre, du Séminaire, sont venus pour la circonstance, prêter main forte à notre curé et à notre vicaire. Les confessions et les communions ont été nombreuses, puis, les divers offices suivis par la grande majorité.

— M. Albert Nadon, est à faire une toilette neuve à la maison qu'il a acquise de M. MM. Larocque et Danis. Il y fait faire des travaux considérables qui lui donnent une apparence vraiment coquette et en font l'une des meilleures maisons de pension de la région. Elle est sous la gérance de M. et de Mme Alfred Pharend, bien connus dans la région nord de Montréal.

— Si le mot exagération n'existait pas, l'homme médiocre l'inventerait.

— Qui méprise la vie est maître de la sienne.

— L'intelligence de la pensée n'est rien sans celle du cœur.

Romain Rolland

SAINT-JOVITE

— Jeudi, le 17 septembre, est décédé subitement à sa demeure, M. David Deguire à l'âge de 68 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Marie Lacasse, ses enfants Mmes Louis Charbonneau, (Glorivina) Albert Ouimet (Albertine), Lionel Boivin (Aurèle), Henri, Joseph, Clotilde, Alexandrine, Irène, Aline (Postulante des Soeurs de la Sagesse) et Arthur.

Le défunt laisse aussi une sœur, Mme Reek Therrien (Adèle) et plusieurs petits-enfants: Roger, Raymond, Albertine, Georges, Annette, Odette, Maurice Charbonneau, Marcel, Thérèse, Marielle Boivin, Jacqueline et Aline Ouimet.

Les funérailles ont eu lieu le 19 septembre, en l'église de Saint-Jovite, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Mgr C. Proulx chantait le service.

Les porteurs étaient MM. Joseph Lacasse, Mathias Lacasse, Aldérie Millette, ses beaux-frères, MM. L. Grégoire, Moïse Perrault, Zéphirin Vanhesting.

Le deuil était conduit par M. Vitalien Lauzon.

Dans le cortège on remarquait entre ses enfants, ses gendres: MM. Louis Charbonneau, Albert Ouimet, Lionel Boivin, MM. et Mmes Aldérie Millette, Alias Desjardins, Alfred Desjardins, Mmes Yvonne et Berthe Millette, M. Odilon Millette de Saint-Faustin, M. Jos. Lacasse de Mont-Laurier, MM. Mathias Lacasse, Hector Lacasse, Onésime, Arthur, François Therrien ses neveux, les Rvdes Soeurs de la Sagesse, MM. et Mmes Alcide Forget, Adrien Labonté, Jos. Thibault, Mmes Barrette, Jos. Bastien, Henri Brisebois, P. Cloutier, R. Cuff, Jules Labonté, A. Lauzon, W. Thibault, C. Campeau, O. Boivin, R. Forget, E. Legault, Mmes Marie-Ange Therrien, M. A. Credger, Régina Barbe, Eugénie Lalonde, M. Louise Charbonneau, Clémentine et Corinne Boivin, Andrée, Laurette et Simone Labonté, Léontine Brisebois, Laure Léonard, MM. Arthur Labonté, S. Desnoyers, Jos. Lau-

SAINT-FAUSTIN

— M. et Mme Joseph Tessier visitaient dernièrement, leurs parents à Oka, Montréal et Lachute.

— M. et Mme Cléophas Levert et leurs filles, étaient de passage à Sainte-Anne du Lac, vendredi dernier.

— Samedi dernier, eurent lieu les funérailles de Mme Evangéliste Latreille, décédée le jeudi. Nos sympathies à la famille.

— Mlle Germaine Gareau et un groupe d'amis de Sainte-Anne de Bellevue, étaient de passage chez M. Jos. Gareau, dimanche dernier.

— Deux mariages, mercredi dernier: celui de Mlle Laurette Desjardins avec M. René Gauthier, de Brébois, et celui de Mlle Marguerite Charette, de Sainte-Adèle avec M. Olivard Desjardins. Nos meilleurs souhaits aux époux.

— M. le notaire Sigouin et Mme Sigouin rendaient visite, la semaine dernière, à M. Fred Sigouin, maire.

— M. Onias Boivin visitait dernièrement, son fils Léo, au séminaire St-Joseph du Mont-Laurier.

— M. Hormidas Sarrazin, restaurateur, était de passage à Saint-Jérôme, cette semaine.

— On souhaite la paresse d'un méchant et le silence d'un sot.

Chamfort

— L'espérance fait plus de dupes que l'habileté.

Vauvenargues

— On souhaite la paresse d'un méchant et le silence d'un sot.

— La famille remercie sincèrement ceux qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie soit par visites, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles.

Le "Shredded Wheat" Canadien est fait de grain 100% Canadien. Mangez DEUX Biscuits de "Shredded Wheat" par jour et vous aiderez à la prospérité du Canada.



"J'en mange, quand je voyage"

"Le voyage a ses inconvénients et ses dangers, mais la plupart des dérangements vient de manger des aliments contraires. N'importe où je puisse être, je demande le Shredded Wheat avec du lait pour le déjeuner. C'est un aliment sain et satisfaisant, facilement digérable, et qui prévient la fatigue dans les longs voyages".

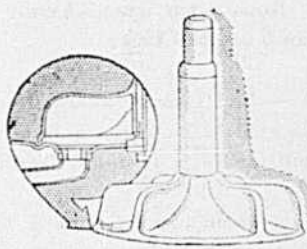
Le Shredded Wheat est servi dans les chais-restaurants, et dans presque tous les hôtels et restaurants dans ce pays et plusieurs en Europe.

Il est délicieusement réconfortant avec du lait ou des fruits.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER



c'est là qu'elle lave mieux

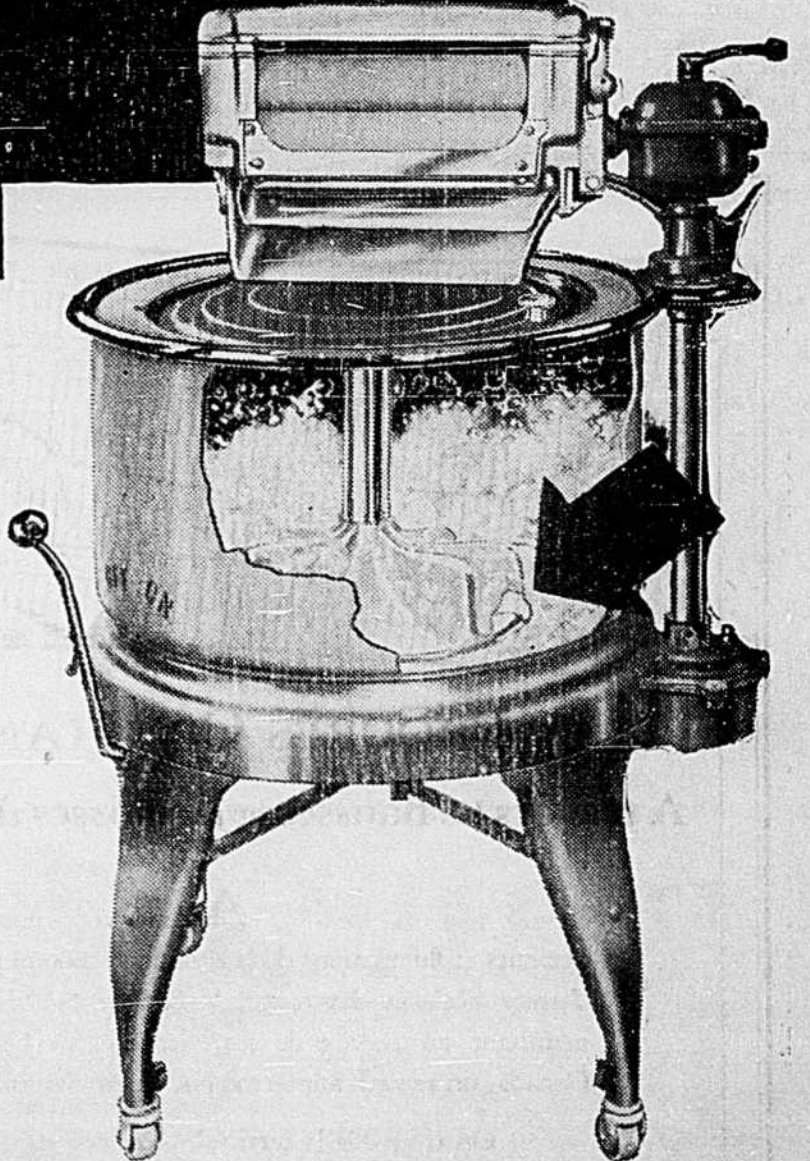
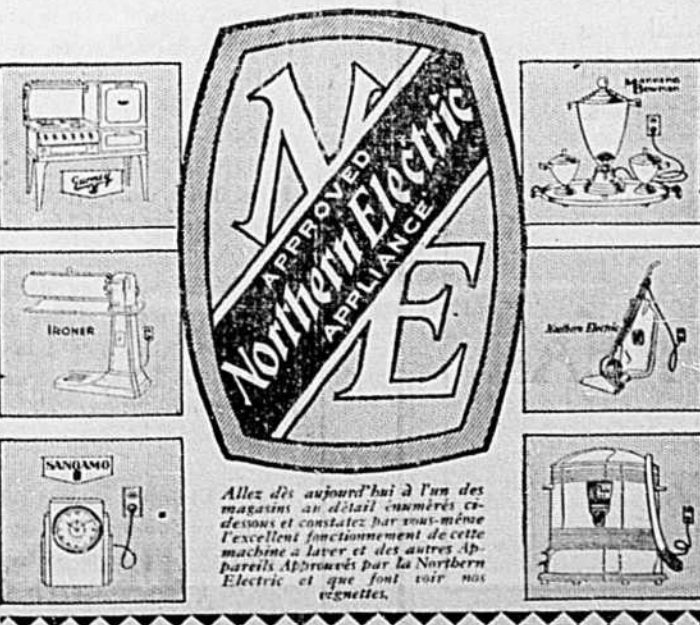
VOUS pouvez voir par vous-même pourquoi la machine à laver ABC NORTHERN ELECTRIC fait votre blanchissage plus vite et mieux que tout autre appareil de même capacité.

L'agitateur, qui bat le linge, a six grandes ailettes... plus que toute autre machine. Chacune d'elles donne une poussée énergique... six cents poussées en tout par minute... ce qui fait passer l'eau savonneuse à travers des tissus, avec une force considérable.

Ces ailettes sont si parfaitement arrondies et polies qu'elles ne peuvent aucunement user les vêtements. Même le bord de l'agitateur... enfoncé sous le niveau de la cuve et assujéti par deux paliers fixes... ne peut retenir ou endommager les tissus.

Il y a aussi bien d'autres raisons qui expliquent l'efficacité de l'ABC. La Northern Electric a soumis aux épreuves les plus rigoureuses toutes les parties de cette machine à laver (fabriquée au Canada) avant d'y apposer son "SCEAU D'APPROBATION" qui en garantit les mérites.

NEM14F



Ne manquez pas cette opportunité d'avoir dans votre maison une de ces belles machines à laver Northern Electric ABC en porcelaine; et ce, à des termes qui vous permettent de payer pour la machine tout en vous servant. Jusqu'au 17 octobre, le plan spécial à longs termes — \$5.00 comptant et la balance en 18 versements égaux et mensuels — SANS INTERET si les paiements sont faits à échéance — vous est offert sur cette machine économique.

Cette machine à laver électrique, pleinement garantie, est faite dans Québec et ne contient que des matériaux de première qualité en tous points.

Prenez avantage de cette dernière opportunité d'acheter une Machine à Laver électrique ABC Northern Electric, d'après les termes de paiements différés.

GATINEAU POWER COMPANY
Toutes les succursales

Le Coin de Celiber

QUAND ON SE SOUVIENT

Il était près de minuit quand Jacques Denis entra chez lui, frileux et fatigué. Selon son habitude, il gagna rapidement sa chambre, puis de là son petit bureau privé où tous les soirs, quelle que soit l'heure, il consacrait quelques moments à lire et à méditer. Il alluma une cigarette, tira d'un tiroir une liasse de lettres, et une à une, se mit à les parcourir. Sur les unes, il s'arrêta longuement, comme s'il eût voulu en boire tous les mots, en respirer tout le parfum.

Elles venaient d'une petite inconnue, une petite malade du Nord, qu'il ne connaissait pas, et avec qui il avait correspondu, un an durant, sentant qu'il se devait de consoler cette mystérieuse inconnue qui n'avait à vingt ans, que le plaisir et le bonheur d'espérer. Il en avait entendu parler, il savait son nom, c'était tout. Il lui écrivait, lui causant d'espoir, essayant de la faire sourire, éprouvant du bonheur à jeter quelques parcelles de gaieté dans ce cœur qui souffrait de la vie et qui devait taire, dans son cœur, un amour qu'elle avait rêvé et que la vie ne réalisait pas.

Tout-à-coup, il se leva, s'assit à un petit secrétaire et se mit à écrire cette lettre que nous reproduisons ici dans son texte intégral.

Ma chère Madeleine:

Il est pour être juste, une heure du matin. La rue est déserte par cette nuit d'automne, si froide qu'il semblerait que c'est un peu l'hiver. La maison est endormie. Il n'y a de bruit que ma plume, cette vieille servante docile et fidèle, qui sur le papier trotte en chantant. C'est le calme, l'heure où les grands bébés comme Madeleine sont au pays des rêves; l'heure où les enfants malades, les trop mélancoliques, bercent encore des illusions en égrenant les souvenirs.

C'est l'heure frileuse où la pensée pour vivre se blottit dans le passé, où le cœur pour se réchauffer un brin et continuer de battre, a besoin d'oublier ce qui passe et de revenir malgré lui à certains moments de la vie qui, comme les roses, n'ont duré qu'un matin. Et c'est vers vous, ce soir, que ma pensée s'envole.... Vous dormez.... Dans votre rêve, peut-être il y a-t-il un frisson qui est de vous pour moi et que je ressens ce soir en pensant à vous.... Dormez, Madeleine.... Le sommeil est nécessaire à votre vie, et qu'importe si par la pensée, je suis là tout près de vous, si, cédant à une caprice, je me suis permis d'être un peu trop hardi et de franchir, ne serait-ce que par l'imagination, le sanctuaire intime de votre chambre de malade.

Dormez, je veux vous regarder, vous causer tout bas à l'oreille, vous dire une foule de riens, et demain, le soleil, à travers la croisée, éblouira vos yeux, et votre ange gardien, Madeleine, vous dira que sans tambour ni trompettes, à votre insu, sans que personne ne le sache si ce n'est les esprits, je suis venu vous voir pendant que vous dormiez.

Il est tard. Je sens que l'automne nous surprend. J'arrive d'un pays lointain, tout près de ce village où, plusieurs mois durant, à l'air des montagnes vous avez confié le soin de refaire votre fragile santé. J'ai marché dans les bois, chassant la perdrix et soulévant déjà des monceaux de feuilles mortes. Et ce soir, fatigué, je me suis assis dans mon petit "chez nous", dans ce coin qui m'appartient et où s'entassaient des livres, des revues, une foule de riens qui résument du bonheur fané ou du chagrin vécu. Dans un livre de chevet, j'ai trouvé une vieille feuille d'érable. Ma plume y laissa jadis une date: 1925. Elle n'est pas morte, Madeleine, elle conserve encore un peu de son parfum, et elle a toute une histoire.... Faut-il que je la dise? L'écouteriez-vous? En la lisant, c'est un brin de mon passé que je traçais....

J'avais vingt ans. A vingt ans, le cœur humain a des manières de gai pinson. Il chante: c'est toute sa vie. Lui dit-on: Sois sérieux, il chante. Il ne connaît de la vie qu'une chanson. Voit-il des fleurs, il chante. Il recherche les jardins et les sentiers fleuris pour mieux chanter. L'amour le rencontre, il continue sa chanson. Oui, j'avais vingt ans. Nous nous aimions, et un après-midi d'automne, nos pas indécis nous avaient conduit en un vallon où gazonnait un ruisseau. L'automne était splendide: seul un érable à demi-dépouillé pleurait. Près de lui, nous causâmes d'amour et, pour la première fois peut-être, ensemble nous pleurâmes. Comme les feuilles de l'érable, une semaine plus tard elle s'en allait vers la tombe. Et cette feuille, elle me l'avait présentée, et je l'avais acceptée en retour d'un baiser, un tout petit baiser, innocent et naïf. Et depuis, elle repose dans ce vieux bouquin où souvent s'attarde ma pensée et sur les pages duquel tombent parfois des larmes que je ne veux pas verser, mais que le souvenir m'arrache du plus profond du cœur.... Se souvenir?

J'ai relu, ce soir, toutes vos lettres, Madeleine. J'en ai trouvé des feuilles d'érable, de celles que vous m'adressiez, quand, malade, il vous faisait plaisir de vous promener sous bois. Et vos lettres! Vous deviez avoir le cœur bien grand pour écrire tant de pages; vous deviez souffrir à certaines heures plus que le martyr pour confier au papier de si angoissantes plaintes.... Et moi, je vous encourageais, moi faible, qui craignais la souffrance et parfois la recherche.... Vous souffriez et vous aviez le sourire. Vous chiez et vous aviez le cœur à l'ouvrage. Ou le puisiez-vous ce courage étonnant qui faisait sourire vos lèvres quand se mourait votre cœur? Dites-le moi donc....

Vous me disiez: "Dieu a voulu fermer mon cœur aux plaisirs des vingt ans: il vit, bien que muet. Il a le droit d'aimer en silence. Il ne lui est pas permis d'être aimé, mais à quoi bon pleurer! Ne vaut-il pas mieux sourire, chanter sa douleur pour l'apaiser et vivre encore d'espoirs et d'illusions". Je vous comprends mieux aujourd'hui; en relisant vos lettres, je saisis mieux votre grandeur d'âme devant le mal qui vous étreint sans cesse. Le temps passe: vous suivez les années, mais vous font vieillir. Des vingt ans, rien. Vous avez vu courir dans la plaine vos amis d'enfance. Des yeux vous les avez suivis, et quelquefois vous avez pleuré. Et saison après saison sur les ailes du chagrin, les années se sont envolées.

Madeleine, comme je vous plains. Je vous admire aussi. Vous êtes sublime dans votre force et grande dans votre résignation. Je ne sais rien de vous, si ce n'est que vous existiez quelque part, sous le même firmament qui se couvre d'étoiles le soir, et de soleil le jour. Ceci me suffit pour vous comprendre, pour vous estimer comme un grand frère, et ce n'est pas la première fois que, depuis un an, je retourne quand je suis triste à vos lettres, vos lettres pleines de foi, d'espérance et d'amour.

Vous dormez, et votre sommeil est calme. Sur votre lit blanc, les anges volent. Dieu sans doute vous les envoie: ils jettent sur votre front l'oubli; le sommeil sur vos paupières, et dans votre cœur, la paix. Dieu, dans son ciel, choisit peut-être comme élus ceux qui ici-bas, ont su le mieux souffrir parce qu'ils ne pouvaient aimer.... Dormez, Madeleine, vous oubliez la vie pendant que vous dormez.... Le sommeil chasse l'ennui, et les rêves parfois nous apportent les illusions que la vie nous refuse.... Demain viendra assez tôt....

Vous dormez, et je veille. Je continue à lire vos lettres, et plus je les lis, plus elles sont pour moi des bouquets d'encouragement et d'espoir. C'est votre cœur tout entier, sans détours, qui s'est épanché sur ces bouts de papier; c'est votre douleur toute nue que vous m'avez écrite, et ce soir, comme jadis, je vous réponds par ce mot qui est un peu toute ma vie: Espoir. Espérez toujours sans jamais vous lasser; regardez le soleil, et dites-vous bien que si pour vous aujourd'hui il ne brille pas, qui sait si demain il ne vous réservera pas des jours meilleurs.... Espérez: c'est encore toute la vie.... Aimez: si

vous ne pouvez aimer quelqu'un, aimez quelque chose, un rien, un livre et que sais-je encore. Ne cessez pas d'aimer.... Aimez la nature, le soleil, l'oiseau qui en passant vous jette une chanson, le printemps, les fleurs, les fruits, l'été, les feuilles mortes, l'automne, la neige ou poudrière, l'hiver et ses rafales. Aimez. Ne fermez pas votre cœur à l'amour: ça tue la vie. Et plus tard, quand vous serez guérie, croyez-vous qu'au banquet de la vie vous n'aurez pas une place? Croyez-vous que l'amour n'existera plus pour vous, quand, plus que nous, vous l'aurez mérité? Croyez-vous qu'il ne se trouvera pas quelqu'un qui vous voyant, vous aimera, qui, au récit de vos douleurs, ajoutera à son amour la bonté; et qui, pour toute une vie, sera prêt à vous accompagner dans le chemin du bonheur, tentant tous les jours de vous faire oublier ces mauvaises heures que Dieu vous avait réservées, pour rendre meilleures et plus ensoleillées celles qui devaient suivre.

Dormez, Madeleine. Il est tard, je me retire. Je suis venu, ce soir, à l'heure où la nature endormie facilite les voyages du cœur, pour regarder dormir après avoir souffert. Vous n'êtes pas seule dans ce grand roulis de la souffrance: je vous le dis, j'ai mieux lutté depuis que vous m'avez montré comment il fallait souffrir....

Dormez, Madeleine, la lune roule au firmament bleu; l'air est froid.... C'est l'automne.... Quelques mois, et puis ce sera Noël. Madeleine, Madeleine, je demande, si cette année, vous prendrez votre bas au pied de votre lit, je demande à Santa Claus de déposer tout doucement la santé que vous demandez, et l'estime sincère d'un petit gars du Nord qui, par intervalles, a pu parfois par sa plume vous consoler un peu, et qui jamais ne grimpe vers les montagnes sans penser que jadis, de là-haut, une amie qu'il n'a jamais vue est venue plusieurs mois durant lui confier presque chaque jour les douleurs de sa vie et les chagrins de ses vingt ans....

CELIBER

NOUVELLES D'AUTREFOIS

30 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 3 octobre 1901:

— Le "Cobra" navire de guerre de la grande Bretagne a fait explosion, entraînant la perte de l'équipage.

— Demande est faite à la Cie de Téléphone Bell afin d'avoir un service de nuit comme de jour, ainsi que le dimanche.

— Au-delà de 700 délégués ont pris part au congrès de Springfield, qui si nous en saisissons bien la portée, fouettera notre enthousiasme nationale, autant qu'il améliorera la situation des nôtres aux Etats-Unis.

25 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 5 octobre 1906:

— On a fait récemment à bord des trains du P. Canadien, l'essai officiel du nouvel appareil téléphonique qu'on doit installer sur nombre de chemins de fer.

— L'honorable juge Taschereau, ne siègea plus, dans le district de Terrebonne; il aura pour successeur le juge Robitoux.

— Main mise définitive des Etats-Unis sur Cuba l'ancienne possession espagnole. M. Taft, secrétaire de la guerre aux Etats-Unis s'est proclamé gouverneur provisoire de l'île.

— Décès de M. Jos. Desforges à l'âge de 77 ans, il était le plus ancien citoyen de Saint-Jérôme, où il arriva en 1849.

20 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 6 octobre 1911:

— L'Italie vient de déclarer la guerre à la Turquie. L'Allemagne manifeste des sympathies à la Turquie. On dit que la Russie ne permettra pas que des complications s'élèvent dans les Balkans.

— Les Etats-Unis et l'Angleterre auraient conjointement fait offrir à sir Wilfrid Laurier le poste très distingué de président du tribunal international d'arbitrage à La Haye.

15 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 6 octobre 1916:

— Des agents allemands ont fait récemment, par l'entremise du roi de Belgique, des propositions précises au sujet de la Belgique, de la Serbie et de la Lorraine. Elles comprennent l'évacuation de la Belgique par les Allemands; la remise de la Lorraine à la France et le paiement d'une indemnité, etc.

— La commission scolaire de la ville de Saint-Jérôme réorganise l'école du soir dans notre ville. Le gouvernement provincial paye les frais encourus par les écoles du soir, afin de mettre l'instruction à la portée de tous.

— M. Antoine Beaudry a été nommé maître de poste à Saint-Jérôme en remplacement de M. William Scott, décédé.

— Actuellement la manufacture de caoutchouc que dirige M. Kramer, emploie 525 ouvriers, on y fabrique près de 6,000 paires de chaussures par jour; \$18,500. de salaire sont payés par mois.

10 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 7 octobre 1921:

— La ville de Saint-Jérôme a décidé d'acheter l'immeuble loué de Mme Jean Prevost pour y installer les bureaux de la municipalité. Le prix de la vente est de \$10,000.00

— On annonce le mariage de Mlle Marguerite Grignon, fille du Dr Edmond Grignon, de Sainte-Agathe, avec M. Henri Lalonde, pharmacien, professeur à l'université de Montréal.

— Décès de M. Adrien Matte, de Sainte-Thérèse, père de M. l'abbé Aristide Matte, vicaire à Saint-Jérôme et de l'abbé J. Matte, professeur au collège de Sainte-Thérèse.

5 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 8 octobre 1926:

— Lord Bing de Vimy, gouverneur du Canada pendant cinq ans, a quitté notre pays et aura comme successeur Lord Willingdon.

— Grande manifestation libérale à l'Assomption pour fêter M. R. A. Séguin, député. Après le banquet, procession aux flambeaux, illumination de la ville, et concert par la fanfare.

— Le 8 octobre 1926, le nouveau collaborateur de l'Avenir du Nord

"Celiber" écrit sa première chronique à notre journal. Nos félicitations à ce confrère!

— Décès de la révérende Soeur Reeves, de la communauté des Soeurs Grises, de Montréal, sœur de Mme A. Viau, de Saint-Jérôme.

SAINT-HIPPOLYTE

— L'honorable André Fautoux, M. et Mme Gabriel Fautoux et leurs amis se sont arrêtés chez M. Jos. Jos. Gohier à leur passage à Saint-Hippolyte.

— M. et Mme Albert Sigouin, Mlle Thérèse Gohier, de Sainte-Marguerite, étaient en visite chez M. Jos. Gohier, dimanche.

— Dimanche, M. et Mme Emile Forget, M. et Mme Wilfrid Forget de Montréal, sont allés à Petfield, E. U., chez M. et Mme Oscar Forget.

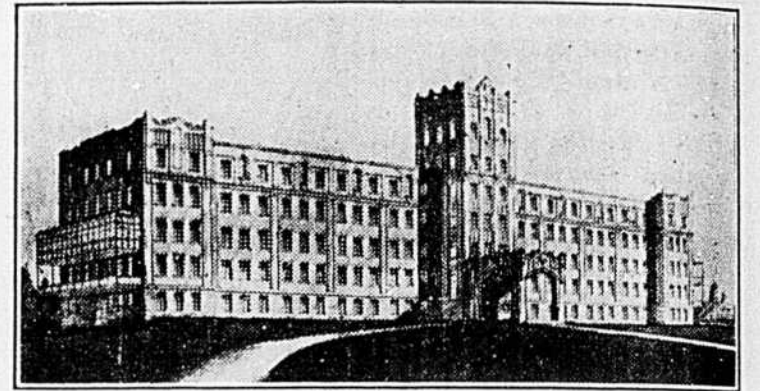
Maigrir de 30 lbs en 3 mois

A L'AGE DE 40 ANS
"J'étais très gras: je prends les Sels Kruschen depuis 3 mois. Je pesais 212 lbs et maintenant mon poids est réduit à 182 lbs (âge, 40 ans). J'ai un gros appétit et n'ai jamais suivi aucun régime. Je n'ai jamais senti aucun effet déprimant lorsque je prenais les Sels Kruschen." — T. H.

Voilà un cas où Kruschen a réussi sans aide. A l'exemple de cet homme, tous ceux qui sont corpulents et se contentent d'un régime ordinaire peuvent maigrir de cette façon, en prenant une demi-cuillerée à thé de Sels Kruschen dans un verre d'eau chaude chaque matin avant le déjeuner.

Voilà ce que font les Sels Kruschen — ils bannissent les impuretés de votre sang en stimulant merveilleusement les intestins, les reins et le foie. Ils vous confèrent une vigueur et une énergie infatigables dont vous ignorez presque l'existence.

Comme résultat, au lieu de vous épuiser dans un fatigant régime de régime, vous avez un moment de libre et de laisser s'accumuler la graisse molle, vous sentirez un besoin d'activité que vous tiendrez à accomplir ce que vous voudrez être toujours, proposez de faire et qui était nécessaire pour vous maintenir en forme.



BENEDICTION DU SEMINAIRE DE MONT-LAURIER

— Mercredi, le 7 octobre prochain, S. E. Mgr André Cassulo, délégué apostolique au Canada, bénera le nouveau séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier. Plusieurs évêques assisteront à la cérémonie qui commencera à 8.30 hres du matin. Immédiatement après la bénédiction, Son Excellence chantera la messe pontificale dans la chapelle du Séminaire, et S. E. Mgr l'évêque de Mont-Laurier adressera la parole. Après l'office, le Séminaire recevra à dîner le clergé et les invités d'honneur. L'honorable Athanase David, secrétaire de la province de Québec, assistera à ces fêtes.

La Confederation Life UNE COMPAGNIE MUTUELLE en Principe et en Pratique

Du "Canadian Insurance"

"Comptant parmi les plus anciennes et les plus puissantes Compagnies Canadiennes d'Assurance-Vie, la Confederation Life a toujours adopté une attitude d'indépendance à l'endroit de ses détenteurs de polices. On n'en rend compte quand on constate que, depuis 12 ans, les actionnaires n'ont rien pris des profits provenant des polices participantes, bien que la Loi des Assurances Fédérales leur autorise à prélever 10% de ces profits et à les ajouter à leur part des surplus. Les actionnaires se sont contentés de l'intérêt produit par le capital payé de l'Association et des profits provenant des polices non-participantes. De plus, l'Association paie de bons dividendes et, de diverses manières, elle manifeste beaucoup de générosité dans ses relations avec ses détenteurs de polices."

Les polices de la Confederation Life Association sont capables de pourvoir à tous les besoins spéciaux en fait d'assurance-vie.

Confederation Life

Sûreté Social Association Toronto, Canada

FELIX GIROUX, SAINT-JEROME

Revenez-nous; nous vous enverrons notre représentant le plus rapproché.

Chez Nous... Jean Talon, premier Intendant

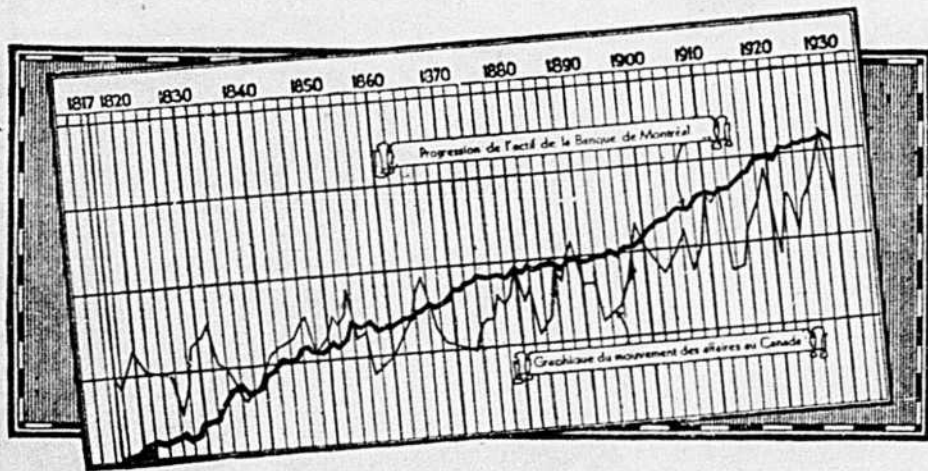


Jean Talon, premier Intendant de la Nouvelle-France, de 1665 à 1672, fut envoyé en Amérique par son roi pour diriger le développement de la colonie vers d'autres industries que celle du commerce des fourrures qui, jusque là, avait monopolisé presque tous les efforts. Il fut créé baron canadien et reçut la seigneurie de l'Islet, près de Québec. Bon et généreux, il s'efforça d'améliorer le sort des tenanciers qu'il avait amenés de France avec lui. Sous son habile direction, la Nouvelle-France fit de grands progrès.

MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PÈRE BUVAIT.

FONDÉE A MONTREAL EN 1786



PROGRÈS CONSTANTS

A travers les hausses et les baisses de 114 années

AU milieu des nombreux changements et fluctuations de la situation économique durant le dernier siècle et davantage, la Banque de Montréal a su maintenir au service de ses clients et de l'ensemble du Canada, un record ininterrompu de succès et de progrès.

On trouve là la certitude que ces succès et ce progrès se poursuivront dans l'avenir.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DEPASSE \$750,000,000

Succursale de St. Jérôme: J. V. RABOIN, Gérant
Succursale de Ste. Agathe des Monts: A. S. MAQUIRE, Gérant
Succursale de Ste. Thérèse: G. E. WORTLE, Gérant
Succursale de St. Jovite: J. O. R. MARCHAND, Gérant

NOUVELLE INEDITE

DEUX HOMMES
ET UNE FEMME

(Suite et fin)

Deux jours plus tard, Jacques Landau recevait une invitation de la part de la famille Dursol à venir jouer son œuvre devant des amis intimes de leur fille Renée, lesquels étaient des habitués de la maison, et choisis pour la plupart parmi les artistes, les littérateurs et les plus beaux esprits de Montréal. Il s'y rencontrait parfois des financiers qui passaient pour des intellectuels.

Le pauvre musicien, d'habitude timide et sans aucune pratique de l'arivisme, se trouvait maintenant plus audacieux et il envisageait cet événement comme un grand pas de plus dans la voie du succès et des honneurs.

Il n'hésita pas à accepter cette invitation alléchante et il se rendit même l'un des premiers à la résidence princière de Monsieur Frédéric Dursol, comme sa montre marquait 8 h 15.

Il fut tout étonné de se trouver tant d'assurance, et il eut des bons mots pour chaque personne que lui présentait Renée Dursol.

Peu à peu, le vaste salon, décoré de chrysanthèmes et de roses rouges se remplissait, et bientôt ce fut devant Jacques Landau et tout autour de son originale personne, désormais une personnalité, un énorme bouquet de têtes jeunes, de lèvres magnifiques d'où tombaient les paroles d'admiration, des bras nus immaculés qui changeaient de ton sous le reflet des lambeaux savamment dissimulés, des corsages opulents de femmes mûres qui prenaient des airs de courtisanes rassagées, enfin tout un monde brillant de sourires, de richesses, de bijoux et de grande mondanité.

Mes amis, s'écria soudain Renée Dursol, Monsieur Jacques Landau va nous faire l'honneur de jouer son œuvre principale: "Le Printemps de

l'Homme", en quatre mouvements. Les invités se plongèrent dans un silence de mort tandis que le pianiste attaquait l'immortel prélude.

Un peu énérvé au début, Jacques Landau retrouva son assurance et toute la maîtrise d'un virtuose songeant, sans doute, que pas un personnage dans ce salon bourgeois ne connaissait réellement la musique. Il exécuta la première partie avec un brio extraordinaire qui fut, du reste, salué par des applaudissements frénétiques qui tenaient du plus grand désordre.

On en profita pour servir le champagne, et Mme Dursol, qui s'élevait légèrement, ne cacha pas à M. Pierre Mongrès, son futur gendre, toute l'admiration que soulevait en sa poitrine houleuse le "Printemps de l'Homme".

Vers dix heures, Jacques Landau attaquait les premiers arpegges de la romance. Il se rappela alors sa soirée à son studio avec Renée Dursol. Celle-ci écoutait toujours la délicieuse romance qui l'avait tant charmée, tant grisée, tant possédée par une soirée d'automne.

Pierre Mongrès observait les traits et l'extase de Renée Dursol. Il sentait qu'elle lui échappait peu à peu. Il voyait que la magie de l'artiste la tenait éloignée de lui, que bientôt même il la perdrait complètement. Il n'écoutait plus que la musique de la jalousie qui grondait dans son cœur. Il voulait un moment s'en aller, disparaître à tout jamais, mourir même. Mais sa volonté reprit le dessus. Il était ténace de nature, arriviste et calculateur. Il se dit que son nom comme financier triompherait un jour de l'artiste, son ami Jacques Landau, un Landau qui n'avait pas de nom, qui n'en posséderait peut-être jamais. Cette pensée le consolait un peu.

A la fin de l'audition les compliments venaient mourir comme des vagues aux pieds du compositeur. Ce fut un délire. Et Frédéric Dursol, d'ordinaire si froid, si fermé à toutes les choses de l'art, ne put s'empêcher de venir serrer les mains de Jacques Landau qui tremblait maintenant comme s'il eût commis un crime.

Une fois les invités partis, après maintes libations, Renée Dursol entra dans son boudoir, suivie de Pierre Mongrès et de Jacques Landau, qu'elle avait retenus.

— Ecoute, mon Pierre, dit Renée en se coulant dans son habit, tout cela est bien beau, ces applaudissements, cette ovation, mais il faut aider Monsieur Landau. Il faut lui procurer la chance de se faire connaître, lui et son œuvre magnifique....

Pierre Mongrès fixait la cendre de sa cigarette; il n'osait regarder en face son adversaire.

Sa fiancée continua: "Vous êtes puissant, vous, M. Mongrès. Vous connaissez à New-York des éditeurs qui se chargeraient de lancer "Le Printemps de l'Homme" et d'apporter à l'auteur la gloire et la fortune qu'il mérite.... Là, franchement, Pierre, qu'en pensez-vous ?

— C'est possible, soupira-t-il. — Alors, reprit-elle précipitamment. Que devons-nous faire ?

— Nous marier d'abord, jeta-t-il froidement, en posant les regards sur Jacques Landau qui baissa la tête à son tour.

— Voyons, Pierre, tu es drôle. Il est entendu que nous devons nous marier dans six mois. Attendons-nous cet événement pour faire connaître au monde entier le compositeur de génie qui s'appelle Jacques Landau, ton ami, d'ailleurs ?

Tout à coup il passa un éclair dans le cerveau de Pierre Mongrès, de cet homme de 40 ans qui avait vaincu jusqu'ici tous les obstacles, qui était devenu un publiciste universel, et finalement l'homme de confiance de Frédéric Dursol. Et il trouva ceci: "M'aimes-tu toujours, dit-il, en embrassant Renée dans le cou ?"

— Tu le sais bien.

Et elle lui donna un long baiser.

— Je connais à New-York, reprit Pierre Mongrès, mes bons amis, Koëte et Blücher, éditeurs de musique, qui se feront un plaisir et une gloire, je n'en doute pas, de lancer l'œuvre de mon ami Landau.

— Ah ! que je suis heureuse, que je suis heureuse. Je savais bien Pierre que tu es un grand artiste et un grand cœur.

Elle venait de mentir avec un sang-froid qui l'étonna.

— Mais j'ai gagné la partie, songea-t-elle avec plaisir.

Il fut décidé qu'ils partiraient tous les trois pour New-York dans huit jours.

* * *

Non seulement l'œuvre magistrale, "Le Printemps de l'Homme", fut acceptée par les éditeurs Koëte et Blücher, mais elle fut acceptée au programme de la "Symphonie de New-York" qui la jouerait immédiatement, pourvu que l'auteur assistât aux répétitions et qu'il conduisit lui-même son œuvre.

Jamais, peut-être, le grand monde artistique de New-York n'avait été secoué par un pareil chef d'œuvre. Ce fut le sujet de conversation pendant une semaine. Tous les journaux commentaient cette musique orientale, et les critiques les plus sévères n'eurent que des louanges à offrir à ce compositeur inconnu qui venait de se révéler d'une façon si foudroyante au monde entier.

Un pareil succès ouvrait à l'artiste tous les marchés. Une compagnie de publication qui se spécialisait dans les "fox-trots" offrit même des droits de 15% pour tirer du deuxième mouvement de la fameuse symphonie, des airs de "fox-trots" et de "jazz" à la mode.

Les recettes du premier concert donné par la "Symphonie de New-York" étaient de \$5000 pour Jacques Landau qui n'en croyait pas ses yeux. Il manqua de devenir subitement fou à l'idée qu'il toucherait bientôt une fortune. Bien oui, puisque ses droits d'auteur devaient lui rapporter de \$800 à \$1000 par mois pendant cinq ans avec la reproduction sur disques et à la radio.

Ce fut Pierre Mongrès qui rédigea le contrat, signé, du reste, par Jacques Landau et Mlle Renée Dursol comme témoin.

Il s'écoula tous les trois pendant quinze jours dans le grand New-York. Ce fut éblouissant de rêves, de projets et d'ambitions.

Pierre Mongrès, d'abord, qui avait lancé "Le Printemps de l'Homme" et qui méritait en retour la main de Renée Dursol.

Jacques Landau, ensuite, qui sur le chemin de la gloire et de la fortune ambitionnait de conquérir l'Europe et de retourner à bas dans son pays et où il avait laissé un être cher. Seule, Renée Dursol, se sentit soudainement malheureuse à l'idée qu'elle épouserait Pierre. Elle lui avait menti outrageusement. Elle ne l'aimait plus. Elle aimait l'autre qui lui souriait à ses côtés.

— Mon Dieu, songea-t-elle, je renierai mon serment.

* * *

A Montréal on ne parlait que du triomphe réalisé à New-York dans des circonstances si extraordinaires par Jacques Landau. Les salons littéraires et artistiques inventaient toutes sortes d'histoires et même un journal à sensation laissait entendre que le compositeur se marierait bientôt avec une riche héritière.

Le succès en appelle un autre et Renée Dursol, maintenant éprise de Jacques Landau, se mit dans la tête d'organiser un concert au théâtre Saint-Denis où l'œuvre immortelle de son grand rêve d'amour serait jouée.

La "Symphonie de Boston" devait venir prochainement à Montréal. Elle connaissait personnellement l'impressario qui avait engagé l'orchestre. Elle alla le voir. Elle obtint que le "Printemps de l'Homme" soit au programme, pourvu que la "Symphonie de Boston" pût répéter quelques fois avant de venir dans la métropole du Canada. Il fut entendu que Jacques Landau lui-même conduirait le fameux orchestre dans l'exécution de son œuvre.

Les jours passèrent rapides dans une grande anxiété pour Renée Dursol. Pierre Mongrès ne pouvait plus la voir. Elle était partout et nulle part. Des intimes prétendaient l'avoir vue à la campagne en compagnie de Jacques Landau. La vérité, c'est qu'elle passait ses après-midi et ses soirées dans le studio de l'artiste. Ils vivaient là un grand amour pur. Jamais, au cours de son existence mouvementée, Renée Dursol n'avait éprouvé un tel abandon, un tel bonheur, une pareille satisfaction de l'esprit et du cœur.

Le concert fut annoncé dans tous les journaux à grands frais, et la nouvelle que le compositeur en personne serait au pupitre, tenait le public dans un état d'anxiété indescriptible.

Il fut entendu que Jacques Landau viendrait chercher Mlle Dursol à 8 heures précises, et de là, ils se rendraient au théâtre où les retrouverait Pierre Mongrès et Mme Dursol.

8 1/2 heures et Jacques n'est pas encore arrivé. Renée Dursol va et vient dans le grand salon, où il n'y a pas si longtemps, elle avait communiqué ses sentiments au grand amour.

Neuf heures sonneront à l'horloge grand-père. Elle se surprit à en compter les coups.

— Mon Dieu, disait-elle tout haut, que fait-il ? S'il était mort. Tué, peut-être. Et une pensée affreuse vint effleurer son cerveau, plus agité qu'un océan dans la tempête. Elle vit Pierre. Et elle vit Jacques, le front percé d'une balle, étendu sur le dos, parmi des peintures et des manuscrits.

Neuf heures et un quart. — J'y vais !

Et elle sonna pour le chauffeur. Arrivée au studio de Jacques elle appela en vain. Elle frappa dans la porte violemment. Elle fut prise d'un pressentiment terrible. Elle se rendit chez la concierge qui lui apporta cette déconcertante nouvelle:

— "M. Landau est parti pour une destination inconnue, n'emportant qu'une simple valise. Il m'a recommandé de vous remettre cette enveloppe."

Renée Dursol n'eut qu'un geste pour l'ouvrir. Elle trouva ceci: "Mademoiselle, si vous n'êtes pas pour me pardonner, déchirez immédiatement cette lettre sans aller plus loin. Si vous avez le courage de voir à nu le cœur d'un misérable, voici la monstruosité:

La symphonie, "Le Printemps de l'Homme" n'est pas de moi. C'est plus qu'un plagiat, c'est un vol manifeste. C'est la création, c'est l'œuvre authentique d'un pauvre compositeur ivrogne russe du nom de Vassili Droujinine, rencontré à Paris il y a cinq ans. Je le trouvais dans la plus grande misère et j'étais seul à le secourir lorsqu'il mourut quasi subitement, alors qu'il était ivre. J'ai fouillé dans ses papiers et je me suis entraîné avec moi à travers le monde cette fameuse symphonie qui m'appartient aujourd'hui la gloire et la richesse. Je ne mérite rien de tout cela et je serais le plus misérable des hommes si j'en revendiquais la paternité.

Souvent le malheureux Droujinine me parlait de sa pauvre mère qui vivait et vivait encore à New-York, je crois, sous le nom de Macha Aksakov, âgée de 65 ans, mais j'ignore son adresse. Il faut à tout prix la faire rechercher et lui remettre ces trois billets de banque de \$1000 chacun, ainsi que mon contrat de droits d'auteur avec la maison Koëte et Blücher, argent qu'elle doit toucher intégralement tous les six mois, pendant cinq ans. Ne lui dites pas un mot de plus. Je ne suis qu'un misérable. Je m'en vais. Je ne sais où. Je ne serai toujours qu'un mauvais professeur de piano. N'espérez jamais me revoir. Le monde est vaste. Mais mon amour bien davantage. Je vous demande pardon d'un tel crime. Permettez que je vous remercie au nom de notre amour sacré. Adieu, Renée. J'emporte votre image à travers le monde. Adieu ! — Jacques."

Le lendemain on la conduisait dans un sanatorium. Et Pierre Mongrès vient de remplacer à la présidence de la Industrial Specialties Co. le financier Frédéric Dursol qui se meurt maintenant de neurasthénie dans sa résidence princière du Chemin Sainte-Catherine.

Robert K. SERGE

SHAWBRIDGE

— La semaine dernière, Mme Omer Giroux, après avoir été à Sainte-Anne de Beupré, s'est rendue à Québec.

— Mme Henri Renaud a passé la semaine dernière à Montréal.

— M. et Mme Jos. Houle visitaient dimanche, leurs parents de Valleyfield.

— M. Rolland Desjardins, télégraphiste du C.P.R., nous quittera sous peu.

— Dimanche dernier, M. et Mme Emery Laehance, M. et Mme F. La-belle sont allés à Laval sur le Lac.

— Mlle Irène Foisy, de Brownsburg, est en visite chez ses parents pour la semaine.

— M. et Mme Odessa Lalonde, Mlle Irène Foisy, M. Denis Lalonde, se sont rendus chez M. Johnny Alarie à Montréal, dimanche.

— Samedi, 3 octobre, M. le curé Papineau, de Lesage, bénira le mariage de Mlle Marie-Rose Brosseau, fille de M. Ferdinand Brosseau, avec M. Edouard Lamoureux, fils de M. Jules Lamoureux, de Saint-Hippolyte.

LABELLE

— M. Henri Saint-Denis était à Montréal, la semaine dernière, il rendait visite à ses parents.

— M. Philippe Leevalier et M. Fernando Macabée étaient à Montréal, dernièrement.

— M. Alarie a tué un superbe chevreuil. Quelle belle chasse.

— M. Roméo Allard est revenu, parmi nous, pour y passer l'hiver.

— Nous avons en les Quarante-Heures, jeudi dernier, Un Père Sainte-Croix est venu aider M. le curé. Ce Père est un très bon prédicateur et excite beaucoup la dévotion dans les âmes.

— Un incendie a détruit la demeure de M. Hervé Labelle, samedi avant-midi.

— M. Emile Asselin et M. Deslauriers qui ont passé leurs vacances ici, sont retournés à Montréal samedi.

— M. Elzéar et Joseph Ritchot, de Montréal, autrefois de Labelle, ont passé une semaine chez leur sœur, Mme J. Morel.

— Dans le monde où paraîtrait un comédien, si l'on ne jouait pas la comédie.

Emile Pontéle

SAINT-ANNE DU LAC

— Jeudi dernier, le 17 septembre à Sainte-Anne du Lac, a été célébré le 25ième anniversaire de mariage de M. et Mme Martin Labelle (née Corinne Levert). Une grande réunion de parents et d'amis eut lieu à cette occasion.

M. Paul Labelle a présenté une bourse.

Mme Wilfrid Daoust (née Jeannette Labelle), a lu une adresse et Mlle Laurette Labelle présenta un bouquet. Ce sont tous des enfants des jubilaires.

Les réjouissances se continuèrent pendant toute la veillée qui se termina assez tard et les invités emportèrent un excellent souvenir de cette belle fête de famille.

— Mercredi dernier, à l'église de Sainte-Anne du Lac fut béni le mariage de M. Ephrem Aubin, de Mont-Laurier, fils de M. et Mme Pierre Aubin, avec Mlle Albertine Amund, fille de M. et Mme Sinaï Amund.

Après la cérémonie les nouveaux époux partirent pour voyage.

Nous leur souhaitons le bonheur le plus complet.

THEATRE GEORGES

Maintenant les grands films parlant français. Une nouvelle installation. Un acoustique parfait. Une surprise pour tous.

Première grande soirée: Dimanche, lundi et mardi: le premier film d'une série de film parlés en français, présenté au cinéma Georges: "Ronde des Heures" avec Armand Baugé. Emotions, rires, larmes. 100% parlé français.

Commencant à 7 1/2 h. P. M., le grand film passe à 8 h.

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi: Wallace Beery, Kay Johnson, Karl Dane dans "Billy the Kid" et plusieurs autres sujets, variétés.

Un Véritable
Aliment!

La Mélasse "BEMA" conserve toute la valeur nutritive du suc de la célèbre canne à sucre des Barbades—le sucre de canne le plus pur du monde!

Sa valeur est aussi grande que son goût est exquis. Elle est riche en fer pour nourrir le sang. Elle est riche en vitamines pour conserver la santé.

Pour les enfants il n'y a rien de mieux. Donnez-en souvent!

Votre Epicerie l'a en Vente.

MARQUE DÉPOSÉE

BEMA

La Véritable
MELASSE
Extra Fancy
des **BARBADES**

DR EDGAR TURGEON
Chirurgien Dentiste
a ouvert un bureau à
ST-JOVITE
tous les samedis et dimanches, à l'année
Spécialités: Extraction des dents sans douleur — Denti-ers
garantis — Couronnes et ponts en or solide — Plombages
en or, en argent et en porcelaine.
Bureau de Montréal: 2118, rue Centre. (Willbank 0535)

J'ai encore à vendre, à prix raisonnables
et conditions faciles, plusieurs couples de
Renards Argentés enregistrés
de grande valeur.

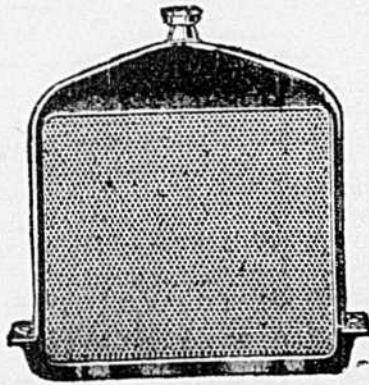
Ceux qui ont acheté de moi n'ont que des succès. Ecrivez
ou venez me voir, cela vous paiera. Conservez cette
annonce, elle vous vaudra \$10 si vous achetez.

J. E. LEVESQUE
Sainte-Adèle Co. Terrebonne, P. Q.

Votre radiateur est-il
bloqué ou endommagé?

Nous réparons et redressons tous
les modèles de radiateurs sur le mar-
ché. Mandrins de radiateurs rempla-
cés en deux heures; nous les faisons
à nos ateliers. Nous fabriquons les
carrosseries et les garde boue. Tout
ouvrage garanti.

Nous vendons aussi les accessoires
d'automobiles.
Attention spéciale aux commandes
d'en dehors de Montréal



Detroit Radiator Co. Ltd.
261, Ontario ouest, près Bleury
Harbour 6766 Montréal

CAMILLE LORRAIN
ENTREPRENEUR GENERAL

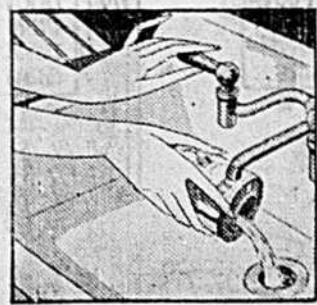


Couvertures
en gravier
Solages
Ponts
Trottoirs

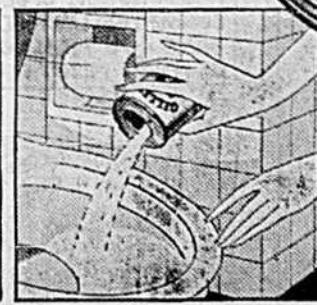
Spécialité: Béton armé Prix modérés
474, rue Fournier Tél. 233 Saint-Jérôme

Lessive en Flocons

nettoie planchers, murs
... toutes choses dans
la cuisine



■ Plaine force pour évier



■ Plaine force pour bol de cabinet



■ En solution pour nettoyage général

La Lessive GILLETT "chasse la saleté"

GILLETT

★ La lessive ne doit jamais être
dissoute dans l'eau chaude.

GARDEZ toujours une boîte de Lessive
Gillett sous la main et vous simplifierez de
moitié vos travaux de nettoyage dans la
cuisine.

Casserolles, chaudrons et plats graisseux,
murs tachés, plancher de cuisine, etc. ...
toutes ces choses peuvent être nettoyées
mieux et plus rapidement avec une solution
faite d'une cuillerée à soupe de Lessive
Gillett dissoute dans un gallon d'eau froide.
Pour garder vos tuyaux de vidage propres et
libres, versez-y chaque semaine une petite
quantité de Lessive Gillett pleine force, et
ni la graisse ni la saleté ne les obstrueront
jamais.

La Lessive Gillett peut servir à toutes sortes
d'autres domestiques. Demandez la nou-
velle brochure GRATUITE de la Lessive
Gillett, expliquant comment celle-ci peut
faciliter vos travaux de nettoyage.



NOUVELLES DE SAINT-JEROME

— Dimanche dernier, un incendie s'est déclaré au No. 8 rue Saint-Léandre, dans le hangar de M. Josephat Raymond. Il y eut des dommages pour environ \$400.00 couverts par les assurances.

— Un vol de revolvers a été commis dans la nuit de dimanche à lundi au magasin Lavolette Ltée, coin St-Georges et Avenue Legault. D'après les informations obtenues les malfaiteurs qui étaient en auto auraient stoppé en face du magasin, et deux des individus auraient fait un détour par les cours avoisinants afin de passer à l'arrière, où ils brisèrent une vitre pour pénétrer à l'intérieur du magasin.

Le sous-chef de la police locale a pris les mesures des empreintes des chaussures; en plus on a le numéro de licence de l'automobile; avec ces indications, il sera peut-être possible de rejoindre ces dangereux individus.

— Un couple d'amoureux fut mis en état d'arrestation dans la soirée de dimanche; ils avaient choisi un coin sombre de la rue Sainte-Anne, près du pare de la gare du C.P.R., pour leurs épanchements langoureux. Ils ont comparu devant le recorder J. Plessis-Bélair, qui les condamna à \$5.00 d'amende et les frais. Ce sont des étrangers en villégiature dans le Nord.

— MM. Paul Doyon, pianiste aveugle, Gérard Desmarais, basse, et Gustave Longtin, ténor, boursier du gouvernement provincial, ont donné une audition de pièces musicales au Club du Golf sur invitation de quelques-uns des membres, dimanche soir.

Les amis de M. Longtin lui feront prochainement un "send off", car il s'embarque le 14 octobre courant pour parfaire ses études vocales en France. Durant la saison, M. Longtin a un engagement à l'Opéra Comique à Paris.

Nous souhaitons à ce jeune et talentueux artiste, une heureuse traversée et tout le succès désirable dans ses études.

— Vendredi dernier, Mlle Fortier et MM. Guy Michaud, Marc Rolland et Jean-Charles Marchand, ont fait un voyage en automobile à Grenville, où ils ont été reçus chez M. Danseur, député.

— Mme A. Lavigne est en promenade pour quelques jours chez sa fille, Mme Denis Beauvais.

— M. Jean-Paul Beauvais, du Juvénat de Saint-Hyacinthe, est revenu chez ses parents à cause du mauvais état de sa santé.

— Lundi dernier, dans l'église paroissiale, M. Lanauville a épousé Mlle Jeanne Latreil. Nos souhaits de bonheur.

— M. C. Ludger Côté, Mlle Cécile Côté, M. et Mme J.E. Leduc, M. et Mme Gustave Léonard et leurs enfants étaient les invités de M. et Mme Camille Baillargeon de Saint-Constant au cours de la semaine dernière.

— Ne pas oublier que les cours de solfège donnés gratuitement grâce à la générosité du gouvernement, s'ouvriront lundi soir 5 octobre, dans la salle paroissiale. Les élèves qui ont suivi ces cours les années dernières tiendront, sans doute, à s'inscrire de nouveau. Les nouveaux seront reçus avec empressement. Tous ceux qui aiment la musique ne devraient pas manquer cette occasion, soit d'appréhender, soit de compléter leurs connaissances dans cet art.

ASSOCIATION CHORALE DE SAINT-JEROME

— Le bureau de direction de la Chorale de Saint-Jérôme a décidé de tenir ses réunions régulières tous les lundis et se mettront incessamment à préparer une soirée pour la Sainte-Cécile.

La première réunion aura lieu le lundi 5 octobre à 7.30 pour les dames et à 9.00 heures pour les hommes.

— Nous apprenons que M. Gaston Valiquette, propriétaire du Marché du Peuple, ainsi que son neveu, M. Yvon Moraville, sont revenus d'un voyage de deux semaines à bord du bateau "Gaspésie".

Pendant ce long voyage, ils ont visité plusieurs ports le long du fleuve et du golfe Saint-Laurent et plus spécialement les îles Anticosti et du Prince-Edouard, et sont revenus enchantés et émerveillés des beautés de la nature de ce coin du pays.

LE PATRONAGE

— Le révérendes Soeurs du Bon Conseil qui ont entrepris la série des cours du soir aux jeunes filles, se sentent reconnaissantes à toutes personnes ayant un poêle à l'huile en disposition pour la saison d'hiver de bien vouloir communiquer avec elles, au Foyer, 500 rue Labelle, ou de les avvertir par téléphone No. 184.

Les poésies prêtées à l'œuvre du Patronage seront remises à leur propriétaire à la fin d'avril.

— Mme E.-L. Auger, de cette ville, est de retour d'un voyage en automobile aux Etats-Unis, en compagnie de M. Arthur Corbin et Mme Corbin,

Mlle Rosette Corbin et Paul Corbin. Ils ont visité New-York, Atlantic City, Williamsport, Philadelphie, Buffalo, Chutes Niagara, Toronto, Colborne, Kingston, etc.

GRANDE REPRESENTATION AU THEATRE REX

"LES COUSINS DU DEPUTE"

— Mardi le 6 octobre courant aura lieu au théâtre Rex, salle du cinéma à Saint-Jérôme, l'interprétation de la délicate comédie de l'archiviste Montréalais M. E.-Z. Massicotte.

Les directeurs n'ont rien négligé pour faire de cette comédie un éclatant succès. Ils ont d'ailleurs l'intention de donner plusieurs représentations au cours de l'hiver prochain et ont tout intérêt à satisfaire pleinement leur auditoire dès le début de la saison.

La distribution est confiée à des amateurs qui ont déjà acquis la faveur du public; pour ne mentionner qu'un nom, celui de René Charbonneau qui est considéré au nombre des meilleurs acteurs amateurs actuels.

L'intrigue est tout à fait piquante, et les mots d'esprit abondent au cours du dialogue. Des entr'actes sauront charmer les spectateurs et le trio formé par MM. Léo Cadioux, Guy et Claude Michaud ajoutera à l'intérêt général, car ils traiteront de faits d'actualité.

L'orchestre des Messieurs Gaseon mettra une jolie note mélodieuse à cette soirée des jeunes !

Que tous donnent l'encouragement bien mérité à la jeunesse de chez nous, qui sait s'amuser sainement et intelligemment, puis en fait bénéficier le public.

Procurez-vous des billets soit au "Théâtre Rex", soit au restaurant Chez "José", rue Labelle.

Une représentation spéciale pour les enfants sera donnée samedi après-midi, le 3 octobre courant à 2 hres précises au Théâtre Rex.

Done, en foule, mesdames, mesdemoiselles et messieurs, au théâtre le 6 octobre, à 8 1/2 hres P. M.

COLLEGE DE SAINT-JEROME

AVERTISSEMENT AUX ANCIENS ELEVES

Toutes suggestions ayant rapport aux fêtes du 18 prochain seront reçues avec reconnaissance par le comité d'organisation. Mais faites-nous parvenir ces suggestions au plus tard le 8 de ce mois-ci. En effet, c'est le 8 au soir que de nouveaux les membres du conseil se réuniront. Adressez vos communications au Frère Cyrille, directeur, ou au Frère Radulphus.

N. B. — N'oubliez pas également que le délai de paiement de la contribution accordé pour qu'un ancien soit éligible se terminera jeudi le 8 courant. Il ne faut pas perdre de vue que cette contribution de \$2.00 vous donne le droit d'appartenir à l'Amicale. En d'autres termes, elle vous permet d'entrer dans la grande famille des anciens du collège. Et de même qu'un enfant de la famille n'a rien à payer pour manger, ainsi en sera-t-il de l'enfant de l'Amicale au grand jour de la réunion annuelle du 18 prochain.

COURS D'AGRICULTURE

— Il n'y a plus que 15 jours avant l'ouverture des cours agricoles au Collège de Saint-Jérôme.

Parents qui avez l'intention de faire suivre ce programme par l'un de vos fils, hâtez-vous d'avoir les recommandations voulues et d'en informer les autorités de l'Institution.

Déjà un certain nombre d'élèves ont fait leur entrée. Il est très important que tous soient présents dès les premières leçons du cours.

Monsieur l'agronome Lafrance, de Saint-Thérèse, bien connu dans la région et professeur attiré pour tel enseignement au Collège, se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements que vous pourrez désirer à ce sujet.

INCENDIE A STE-MARGUERITE DU LAC MASSON

Un incendie, activé par un vent violent, a détruit complètement le "Château Quinté", hôtel de touristes situé au bord du lac, au village de Sainte-Marguerite, dans la nuit de mercredi, vers 2 hres A. M.

Le feu semble avoir pris naissance sur le coin extérieur de la galerie, comme le vent soufflait à 60 milles à l'heure, en quelques minutes toute la bâtisse fut en immense brasier.

Tous les pensionnaires et le personnel avaient quitté l'hôtel depuis quelques jours déjà, fort heureusement, car on aurait sûrement eu à enregistrer des pertes de vie.

Le tocsin fut sonné durant quelques temps afin d'avoir de l'aide des vil-

lagesois. Le maire, M. Léon Masson, qui était sur les lieux du sinistre au premier appel d'alarme, manda du secours aux différentes stations de pompiers des villes avoisinantes, mais on ne put répondre à son appel. La bâtisse fut rasée jusqu'aux fondations et c'est vraiment dû à l'intervention de la Providence si le village entier ne fut pas détruit dans une conflagration.

Le "Château Quinté" était une des plus vieilles constructions des Laurentides. Ces édifices, tout en bois, datait d'il y a à peu près une trentaine d'années. Il fut construit par M. Patrick Scheffler, qui tint durant une dizaine d'années un hôtel de touristes des plus achalandés.

Les dommages se chiffrent à environ \$50,000 de dollars. La Gatineau Electric dut envoyer des employés couper les fils car les transformateurs commençaient à brûler laissant le village dans l'obscurité complète.

Vu la façon un peu mystérieuse du début de cet incendie, on crut plus sage d'avertir la police Provinciale qui fera enquête au nom de la municipalité.

FUNERAILLES DE M. A. LABELLE

Un de nos vieux et estimés concitoyens vient de disparaître dans la personne de M. Adolphe Labelle, décédé mardi dernier, à l'âge de 74 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Méline Prud'homme, son fils, Adélaïde, et sa fille, Mme Thémens, de Montréal.

Ses obsèques ont eu lieu hier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul Labelle. M. l'abbé A. Robillard chanta le service, assisté des abbés J.-O. Beaulieu et Paul Labelle.

La chorale, sous la direction de M. Eugène Richer, exécuta la messe de Pèrosi. Touchait l'orgue M. Chs.-Ed. Marchand. Les solistes furent MM. Ernest Guillon, J.-C. Marchand, F.-X. Saint-Michel, G. Michaud, J.-A. Lessard, Claude Gaseon, Ald. Lebeau, J.-A. Bourbeau, Calixte Pelletier, Dollard Lachapelle, Dollard Thémens. Le "Crucifix" de Faure fut chanté par MM. Dollard Lachapelle et Dollard Thémens.

Les porteurs étaient: MM. H. Ratel, J.-A. Lapointe, E. Gingras, C.-A. Cousineau, Jos. Gauthier, O. Gingras. Conduisaient le deuil: Adélaïde Labelle, son fils, Aubert Thémens, son gendre, Lionel Thémens, Albert Thémens, Emmanuel Thémens, Israël Thémens, Adélaïde Lachapelle, T. Prud'homme, J.-O. Beaulieu, Adolphe Beaulieu, Dollard Thémens, R. Prud'homme, Léo Prud'homme.

Dans le cortège on remarquait: MM. Alfred Cherrier, maire, Eugène Thémens, jr., F. St-Germain, Armand Morand, Emile Lauzon, père, Pacifique Boivin, Ed. Chs. Fournier, Nap. Francœur, Mag. Lalande, James Yalès, Ed. Lauzon, Albert Thinel, Ovide Gaseon, J.-E. Leduc, B. Gougeon, Ant. Desjardins, A. Clermont, T. Giroux, E. Beaulieu, A. Huot, E. Delorme, M. Leroux, Mag. Beauchamp, R. Deschambault, T. Bélanger, Félix Saint-Vincent, J.-E. Tessier, Bruno Thémens, Albert Thémens, Pierre Jérôme, C.-A. Lorrain, E. Beaulieu, J.-A. Saint-Denis, E. Lauzon, Léo Vaillancourt, Moïse Duquette, J. Roy, Pierre Boivin, B. Pelletier, L. Parent, A. Parent, W. Prud'homme, E. Mayer, J.-A. Charbonneau, R. Castonguay, D. Labelle, C. Robert, F. Cadioux, J. Huot, H. Giraldeau, Ovide Légaré, W. Maisonneuve, Jérôme Leblanc, W. Boivin, A. Quenneville, R. April, A. Filiatrault, Louis Prud'homme, E. méry Moran, W. Cyr, shérif; Anselme Guénette, P. Léveillé, A. Boivin, Jos. Chades, L. Brunette, Nap. Lajoussie, F. Courcelles, F. Daoust, R. Lamarche, W. Leblanc, Hervé Leblanc, Jos. Robert, Jos. Brière, René Lauzon, Delphis Sauriol, Albert Thinel.

Tributs floraux: — M. Adélaïde Labelle, Famille Aubert Thémens, Mme Handfield Sylvain, M. et Mme E. Thémens, jr., Mme Robert Thémens, M. et Mme Ernest Latour, M. Joseph Thémens, M. Fortunat Thémens, M. Israël Thémens, M. Emmanuel Thémens, M. et Mme Dollard Lachapelle, M. et Mme J.-O. Beaulieu, M. et Mme Adrien Pélouquin, M. T. Cardinal.

Offrandes de messes: Forestiers Catholiques de la Cour de Saint-Jérôme, Mme Henri Gadbois, M. et Mme Adolphe Beaulieu.

Bouquets spirituels: — M. et Mme E. Berthiaume, M. et Mme A. Bergeron, M. et Mme A. Charbonneau, M. et Mme Ernest Beauchamp, Famille Fortunat Beauchamp, Famille Adolphe Prud'homme, La Chorale de l'E-

cole Paroissiale Saint-Louis, Montréal, Mme Joseph Limoges, Famille A. Vaillancourt, M. et Mme Frank Prud'homme, Famille L.-P. Prud'homme.

Télégrammes: — M. et Mme H. Campeau, M. et Mme Antonio Légaré, de Montréal.

Sympathies: — M. et Mme Alfred Cherrier, MM. J.-W. Cyr, J.-E. Parent, Henri Parent, Famille Raoul Germain, Mlle P. Guénette, Mme X. C. Moranville, Mme N.-P. Filion, Mlle Ida Simpson, M. et Mme A. Vaillancourt, Mlle Laura Laporte, Mme A.-F. Riard, M. et Mme J.-E. Tessier, M. et Mme R. Prud'homme, Mme G. Valiquette, M. Xavier Binette, Mlle M. Handsfield, M. et Mme J.-E. Leduc, Famille Paul Léveillé, M. et Mme A. Légaré, M. Jérôme Leblanc.

LA CONFEDERATION CANADIENNE

RESUME DU COURS DE M. ADELARD LEDUC, DE MONTREAL, A LA SEMAINE SOCIALE D'OTTAWA.

(Suite)

A quelles conditions la Confédération vivra ?

La Confédération canadienne vivra si les parties contractantes respectent la lettre et l'esprit du pacte fédératif.

Pourquoi en certains milieux l'on persiste à ignorer la lettre mais surtout l'esprit de la constitution ? Parfois nous nous demandons si notre constitution a la valeur "d'un chiffon de papier".

Les Pères de la Confédération ont-ils été des dupes ? Pourtant au cours de la session de 1865 Félix Geoffrin mettait les gouvernements en demeure d'exiger de plus amples garanties et demandait que la constitution fut plus explicite. Il craignait avec combien de raison hélas ! qu'il "soit toujours loisible à une majorité anglaise de se servir de la lettre de la constitution et de venir nous dire: cela ne sera pas."

La bonne foi seule peut excuser les Pères de la Confédération après les avertissements de Félix Geoffrin et de ses lieutenants. Reconnaissons en outre qu'ils étaient des latins et qu'ils poussaient trop loin l'esprit de logique. Ils avaient les déclarations de Lord Carnarvon, les supplices des évêques qui illuminaient assez la let-

tre et l'esprit même du pacte. Logique sainte assurément mais qui ne tient pas devant le "common sense" des fils d'Albion.

Quel est l'esprit averti qui n'a pas noté que le "common sense" des anglais s'oppose à notre esprit nationaliste, à nos jeux de dialectique pure, à nos constructions logiques d'Idées.

Notre constitution a été écrite en 1867 mais tous les jours elle se refait de réalités vivantes. A nous Canadiens français d'être vigilants et de nous montrer plus perspicaces que les Pères de la Confédération qui eussent dû repousser tous les risques.

Du reste il n'est pas juste de soutenir que l'unité de langage assure l'avancement d'une nation et nous savons qu'une bonne part de nos compatriotes anglais par la culture reconnaissent que notre monarchie constitutionnelle a intérêt à maintenir sur ce continent la variété dans l'unité. Puisseons-nous créer un esprit national et si cet esprit national traduit cette conception supérieure qui rend à chaque race et à chaque province la justice qui lui est due, que de beaux lendemains pour le Canada.

— La Beauté est une des formes du génie, la plus haute même, car elle n'a pas besoin d'être expliquée.

Oscar Wilde

PETITES ANNONCES

TARIF DES PETITES ANNONCES
1 insertion 50c.
3 insertions \$1.00
Espace environ 1 pouce sur 1 colonne.

Voulez-vous gagner de l'argent dans votre temps libre. Nous avons une intéressante proposition lucrative à offrir à une couple de jeunes filles ou garçons. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de l'Avenir du Nord, 176 Ave Parent, Saint-Jérôme.

A VENDRE — Belle ferme située à deux milles du village de Mont-Laurier, avec une bonne récolte de grain, environ 2000 minots, 5 à 600 patates, bon stock d'animaux, belle route nationale.

S'adresser à Wilfrid Tourangeau, Mont-Laurier.
3 f. 2-10-31

A VENDRE — Bon hôtel de campagne situé près du chemin de fer; à 10 milles de Saint-Jérôme. Prix raisonnable. Abandonne pour cause de santé.

Si intéressé, s'il vous plaît vous adresser au bureau de l'Avenir du Nord, ou à la boîte postale No. 123, Saint-Jérôme.
3 f. 2-10-31

AVIS AUX DAMES — Soyez sans inquiétude pour votre cas. Consultez la Maternité Privée, 242, Brière; elle vous donnera tous les renseignements. Attachement du Docteur Bruno Rochon, médecin-chirurgien.
1 f. 2-10-31

Le CAFE GRANDEUR, 324, Rue Saint-Georges, a maintenant un nouveau propriétaire. Tables pour dames et messieurs.
3 f. 2-10-31

A VENDRE — Près du village de Labelle, à quelques pas de la forêt et située sur le bord de l'eau, propriété en bonne condition à vendre. Si intéressés, s'adresser à J.-Bte Gingras, Labelle.
3 f. 2-10-31

ATTENTION — Nouveauté sensationnelle ! Carburateur Whirlwind pour camions de marques courantes, pouvant faire 60 milles au gallon et donnant ainsi 95% de réduction sur l'usage du gas. Satisfaction complète. Carburateur garanti. Pour informations s'adresser à Albert Aubin, 228, Lavolette, Saint-Jérôme.
3 f. 2-10-31

ONDULATION PERMANENTE — Croquignole spéciale à \$5.00. Procédé à l'huile \$8.00 deux pour \$15.00. Quatre ondulations à l'eau données gratuitement. Ondulation marcel, au papier au Komol, shampoo et massages, coupe de cheveux. Mlle C. Chalut, 242 Saint-Georges, Saint-Jérôme. Tél. 362.
3 f. 2-10-31

Cartes professionnelles

CHARETTE & LABELLE
Comptables — Syndics de Faillite
Edifice "La Sauvegarde"
Chambre 41
152, N.-Dame Est Montréal
Tél. HARBOR 4373

Téléphone 310
Raymond Raymond
Avocat et Procureur
349, LABELLE, ST-JEROME
Samedi et dimanche à Sainte-Agathe

Dr Pierre-A. Liboiron
Téléphone 307
Chirurgien-Dentiste
292 St-Georges St-Jérôme
Près coin Legault et St-Georges

B. P. 93 Tél Bell 60
L. L. LEGAULT, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
LACHUTE, Qué.

HEURES de BUREAU
Lundi, 9 à 12, 2 à 5, 7 à 10
Mardi et Vendredi, 7 à 10
Samedi, 9 à 11

Charlemagne Rodier, C.R.
Lucien Rodier, B.A. LL.B.
Claude Prévost, B.A. LL.B.

Rodier, Rodier & Prévost
AVOCATS
188, Ave. Parent Tél. 441 Saint-Jérôme

Assurances Générales Feu, Vie, Automobiles, Maladies et Accidents
Venez vous informer de nos prix avant de placer vos assurances ou bien téléphonez-nous. 20 ans d'expérience, service parfait et surtout honnête.
J. T. Clément, 439, rue St-Georges Saint-Jérôme

TELEPHONE 483
J.-E. St-Denis
ASSUREUR — UNDERWRITER
Règlement Prompt et Libéral
FEU — BRIS DE GLACE — AUTOMOBILE — ACCIDENTS
RESPONSABILITE DE PATRON
Garantie de contrat
505, Ave PARENT SAINT-JEROME

La saison des grandes pluies approche. Vos toits sont-ils à l'abri des orages d'automne ? Vous devriez vous en assurer dès maintenant et, pour les mettre en bon état, leur donner une application de

Ciment Seal-Rite à base d'amiante
Garanti pour 10 ans.
Adressez-vous à notre représentant local, M. ANTONIO BOIVIN, marchand de Meubles, 62, ave. Legault (Tél. 491)
Montreal Imports Ltd
2139, rue Beaudry Montréal FRontenac 9026

TELEPHONE 440
Parent & Lacroix Enr.
DANS L'IMMEUBLE PARENT
MANUFACTURIERS DE MONUMENTS DE GRANIT, MARBRE, Etc., Etc.
402, Rue DU MARCHE Vis-à-vis le Poste des Pompiers

COMMERCE A VENDRE — dans les Laurentides, comprend épicerie, étable de boucher, restaurant, dépôt de gazoline. Prix modéré. Bonnes conditions. S'adresser à l'Avenir du Nord.
3 f. 18-9-31

NOUVELLE PENSION — Vous trouverez à cette pension toutes les commodités pour les touristes: guides de chasse, garage, pension de première classe, 25 chambres avec eau chaude et froide, Chambres de bain. PHARAND & NADON, Propriétaires Ferme-Neuve.
3 f. 18-9-31

L. P. LALONDE
COMMERÇANT FOIN ET GRAIN
Spécialité:
LIVRAISON PAR CAMIONS
ST-LIN DES LAURENTIDES Qué.
TELEPHONE No. 6

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système de Canada. Diplôme décerné. Envoyez pour l'information.
ACADEMIE MARVEL
4 Ste-Catherine Est - Montréal

'TI 'PIT LE CHÉTIF

PAR EDDY PRÉVOST

